

▶ LES REMPARTS AUGUSTÉENS DE NÎMES EN VINGT ÉTAPES

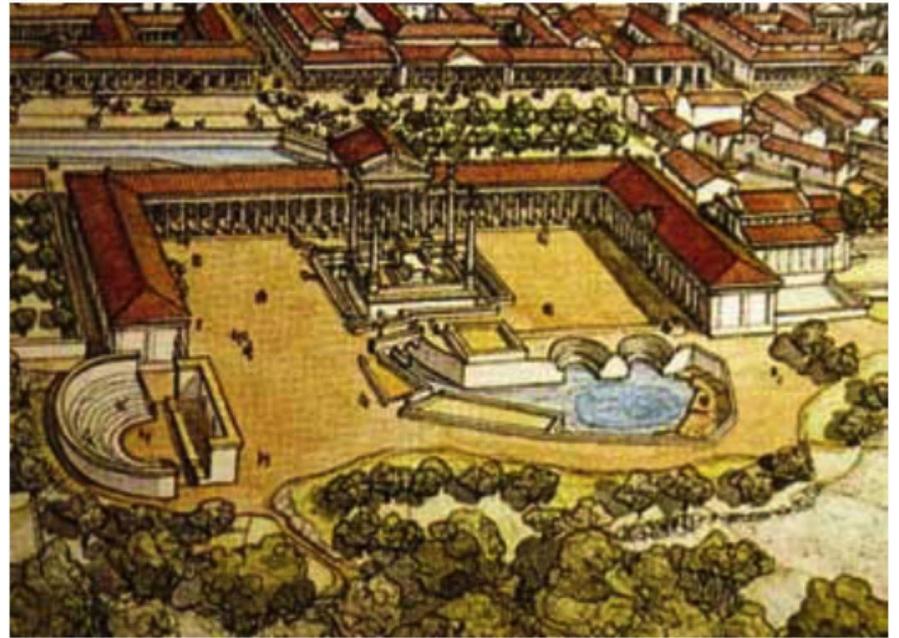
Par Jean-François Dufaud, membre de l'association Pont du Gard et Patrimoine, avec la collaboration de Richard Pellé et Yves Manniez – archéologues à l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive)*

Le contexte historique

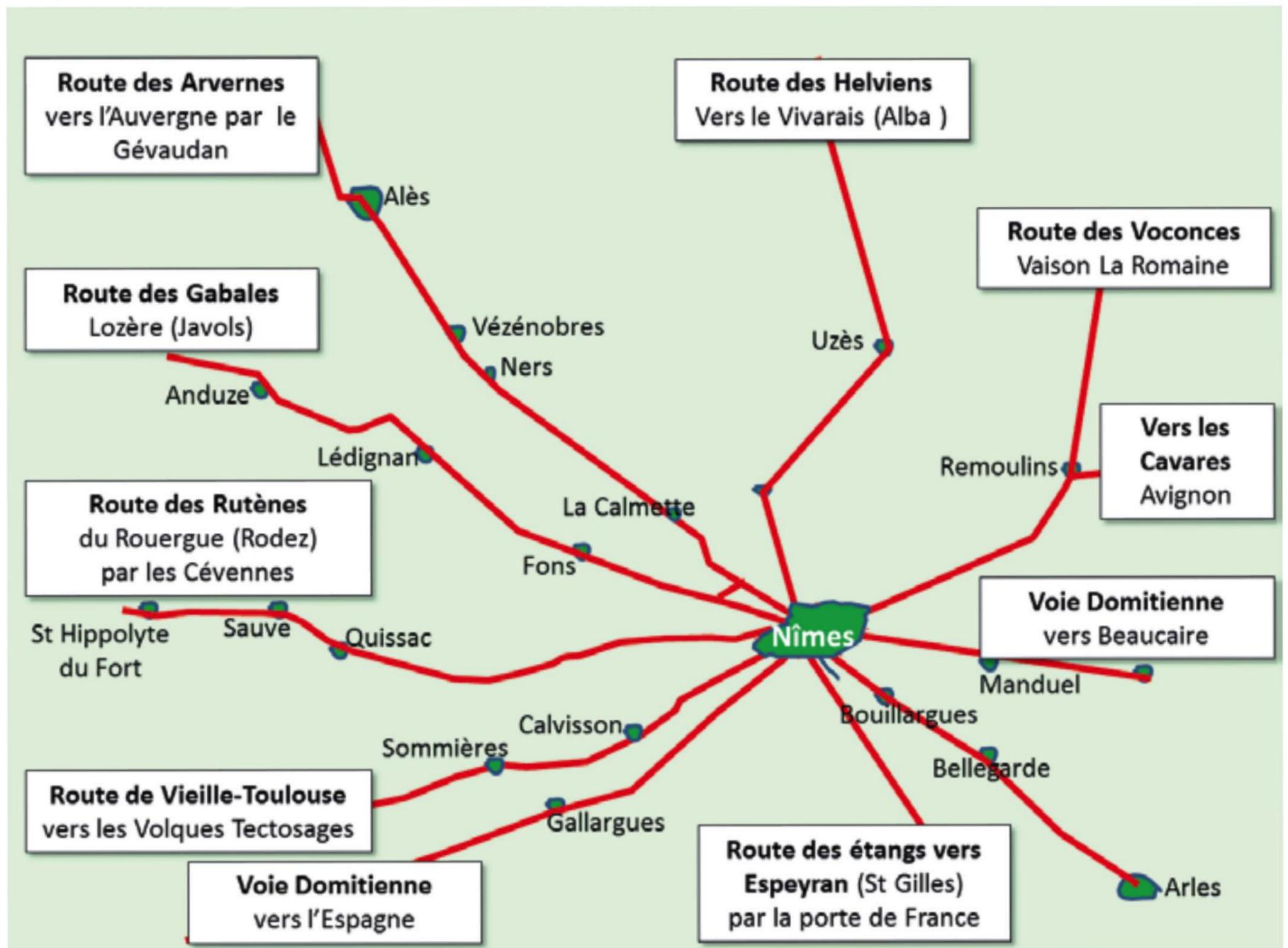
Vers le IV^e siècle av. J.-C., un peuple celte venu de l'Est, les Volques Arécomiques, s'installe à Nîmes à proximité de la source sacrée du dieu *Nemau*, la Fontaine de Nîmes.

Ces Gaulois ne s'imposent pas par la force mais composent avec la population locale, une caractéristique qui se retrouvera souvent dans l'histoire de Nîmes. Rapidement, ils établissent des relations commerciales avec les Grecs de Marseille et s'imprègnent de leur culture. L'histoire se répète avec l'arrivée des Romains dans la région. Là encore, elle se déroule sans violents combats et les commerçants romains précèdent les légionnaires.

Par ailleurs, peu de temps après sa victoire à la bataille d'Actium sur Marc-Antoine et Cléopâtre, Octave (le futur Auguste) décide d'édifier à Nîmes, en 25 av. J.-C., un immense sanctuaire en l'honneur du culte impérial, l'Augusteum du jardin de la Fontaine (ill. 1). C'est, pour



ill. 1. L'Augusteum.
(Restitution extraite de *Voyage en Gaule Romaine*)
J-C Golvin
2^e édition ACTES SUD - Errance page 21.



ill. 2. Nîmes, un carrefour de voies antiques.

Nîmes, le début d'une période de développement économique et démographique sans précédent qui s'étendra sur plus d'un siècle et demi.

Nîmes antique, une ville aux multiples atouts

Nîmes est à cette époque la capitale des Volques Arécomiques. Elle rayonne sur la moitié sud de la Gaule et dispose de tout un réseau de voies antiques (ill. 2). À la fin du 1^{er} siècle apr. J.-C., la voie Domitia relie Nîmes par Beaucaire à Ernaginum : (aujourd'hui Saint Gabriel à Tarascon). C'était une ouverture vers l'ensemble de la Gaule et le nord de l'Italie avec un carrefour de trois voies romaines majeures (ill. 3) :

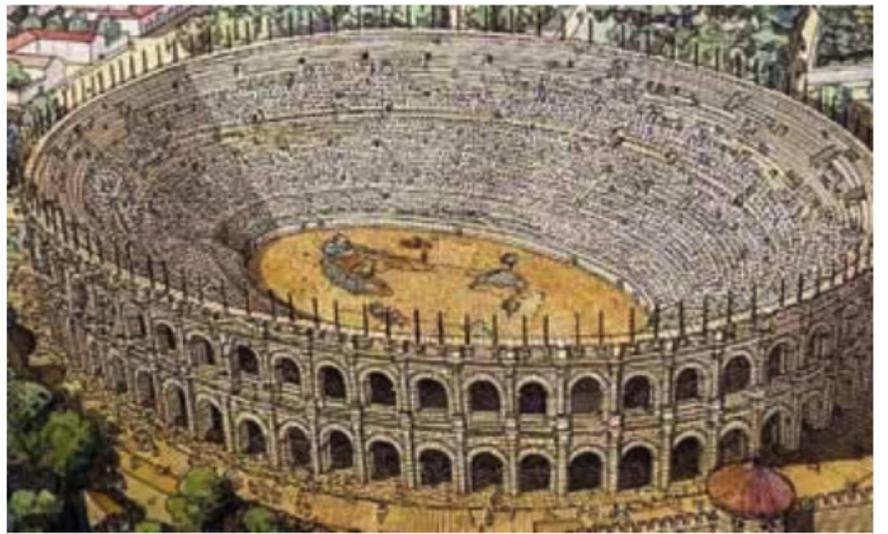


ill. 3. Nîmes, à proximité de la voie navigable du Rhône et d'un carrefour de voies romaines majeures.

- La voie **Agrippa** conduit vers le centre de la Gaule et sa capitale Lyon,
- La voie **Aurelia** mène à Rome en longeant la côte méditerranéenne,
- La voie **Domitia** se dirige vers l'Italie par le Montgenèvre.

S'ajoute à cet ensemble de voies terrestres le **Rhône**, qui constitue une voie navigable de premier plan. Ces infrastructures contribuent certainement au développement d'une ville qui dispose au départ de nombreux atouts, et notamment de la présence de l'eau sous des formes multiples : l'eau de la Fontaine, qui avait attiré les peuples primitifs, mais aussi une nappe phréatique très proche qui permet la construction de puits.

Les remparts (ill. 7) sont construits dans ce contexte à la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et sont très vite suivis, au début du I^{er} siècle apr. J.-C., par la construction de la Maison Carrée, puis soixante ans après, par l'aqueduc qui amène l'eau en abondance au service d'une politique de prestige. Cette expansion fulgurante se poursuit avec la construction, à la fin du 1^{er} siècle, de l'amphithéâtre (ill. 4) puis celle de la basilique* dite de Plotine (cf. pour exemple la basilique d'Arles : ill. 5).



ill. 4. L'amphithéâtre de Nîmes.
(Restitution de l'amphithéâtre extraite de *Voyage en Gaule Romaine*) - J-C Golvin
2^e édition ACTES SUD - Errance page 67.

Dans ce contexte, on ne peut imaginer l'absence, à Nîmes, d'un grand théâtre et d'un cirque.

D'ailleurs récemment, il semble que Richard Pellé ait découvert des indices de l'existence d'un cirque (article à paraître dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise* 2016). Le mur de fortification édifié à la fin de l'Antiquité ou au début du Haut Moyen Âge encerclant au nord l'amphithéâtre et dont une petite partie est visible sous le tribunal actuel pourrait avoir été construit avec des blocs en grand appareil* provenant du démantèlement du cirque. De plus, des sources an-



ill. 5. Aquarelle de la basilique d'Arles. (J-C Golvin).

ciennes (**Mazauric 1908** : MAZAURIC F.- *Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions*, 1908, 111-112) attestent la présence d'un très large mur en grand appareil au début de la rue du 11 novembre 1918. Ce dernier pourrait appartenir à cet imposant monument qu'est le cirque, peut-être situé sous les bâtiments existants entre l'Avenue Feuchères et la Place de la Porte de France (ill. 6).

Ces deux édifices, théâtre et cirque, seront peut-être découverts dans les années futures.

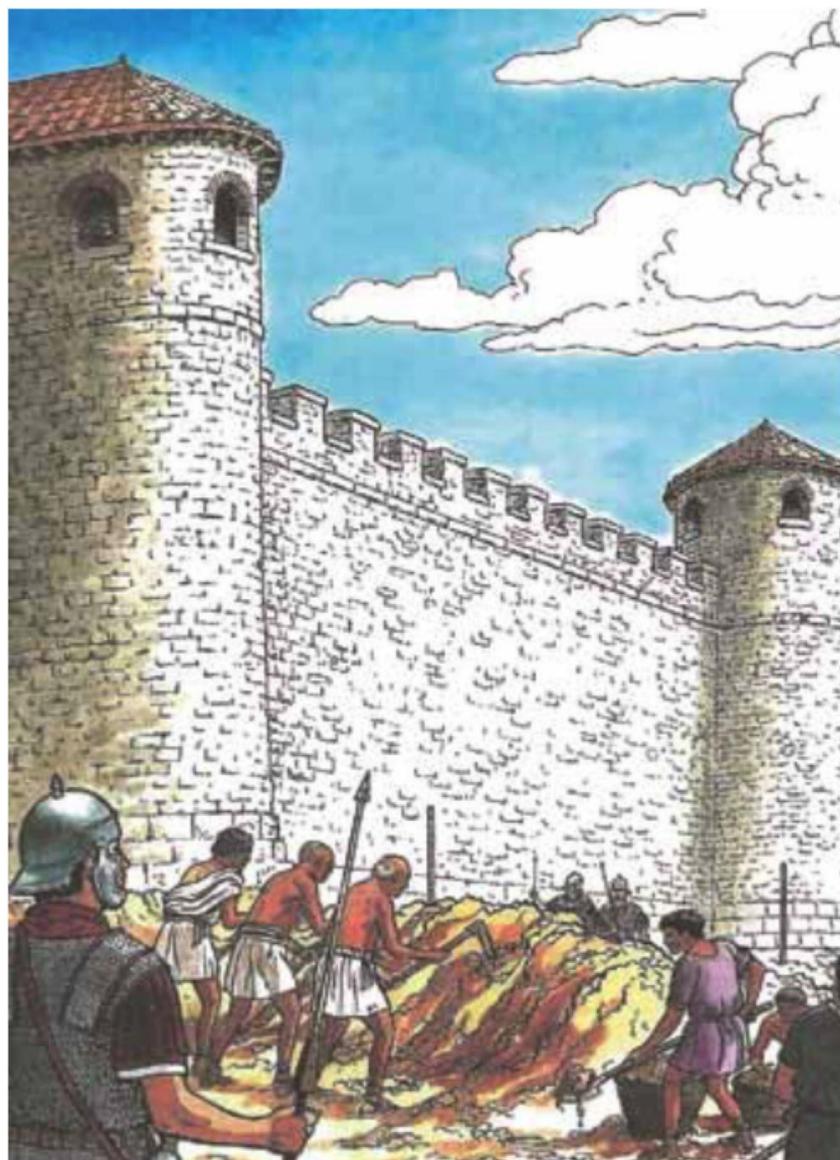
Pourquoi construire un rempart ?

Le rempart romain de Nîmes est construit dans une période de paix, la *pax romana*, le contrôle des invasions s'effectuant sur le *limes** aux frontières de l'empire. Nîmes n'a pas besoin de se protéger. Sur la volonté d'Auguste, les édiles de la ville l'érigent pour le prestige. Ils souhaitent d'abord montrer la puissance et la richesse de la ville mais l'enceinte permet aussi de taxer tout ce qui passe les portes. Le rempart souligne également l'aspect symbolique et religieux des nécropoles qui se trouvent à l'extérieur de la ville et sépare le monde urbanisé des vivants et celui des morts.

Description du rempart

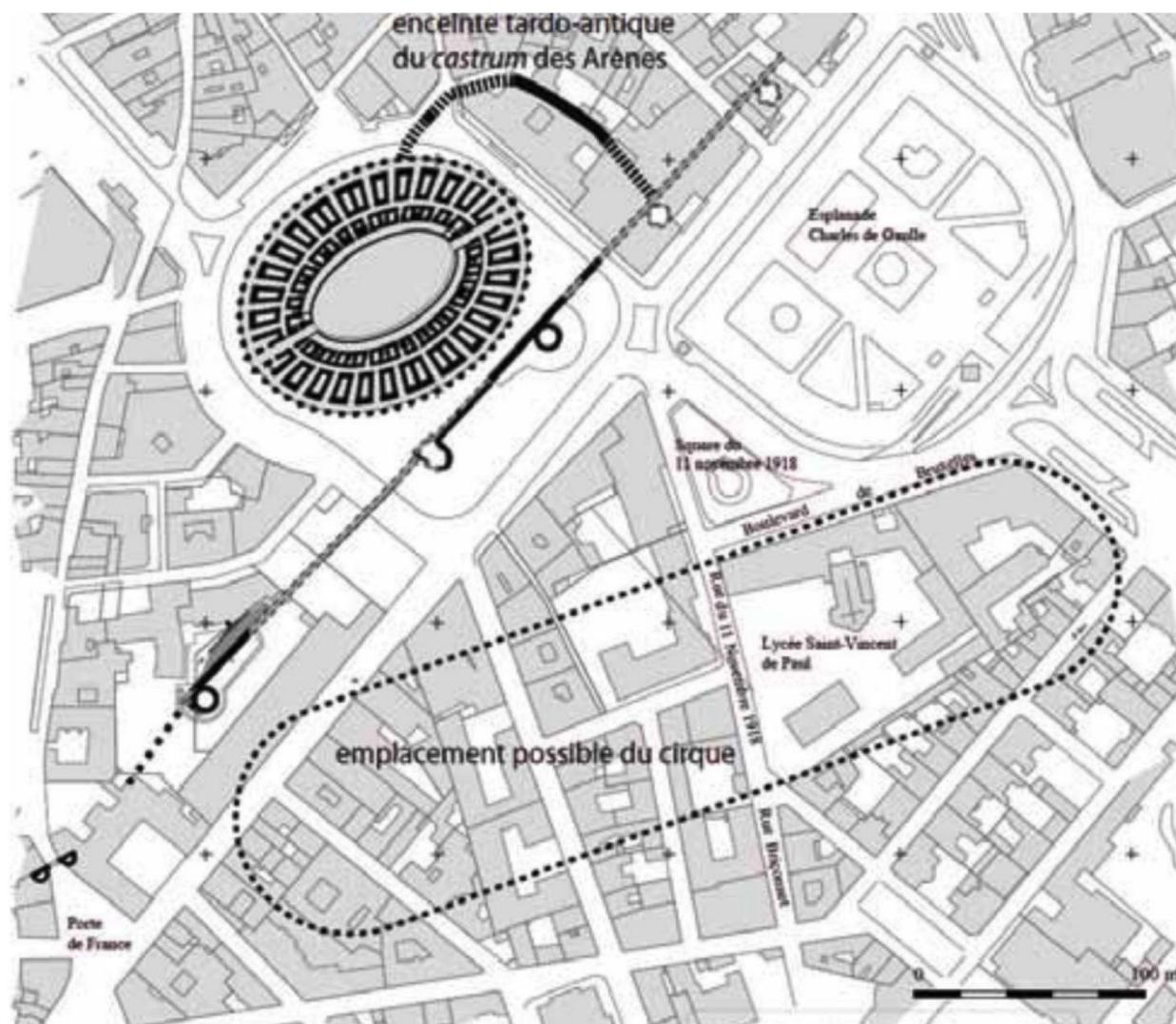
Le rempart mesure six kilomètres de long et enferme un territoire de deux cent vingt hectares. Cette superficie largement surdimensionnée n'a jamais été urbanisée en totalité.

L'enceinte se compose d'environ quatre-vingt tours de seize mètres de haut, reliées entre elles par un mur, la courtine, de neuf à treize mètres de hauteur. L'enceinte est percée d'une dizaine de portes encadrées de tours. Ces portes monumentales, placées sur le tracé des voies antiques, donnent accès aux piétons, aux chars et aux chariots transportant les marchandises.



ill. 7. Remparts de Nîmes - Restitution et tours de l'enceinte augustéenne de Nîmes.

(Extrait de l'ouvrage *Les voyages d'Alix – Nîmes, le Pont du Gard* de J. Martin, J. Denoël et E. Teyssier © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Éditions Casterman).



ill. 6. Hypothèse de restitution d'un cirque, en pointillé. (Richard Pellé).

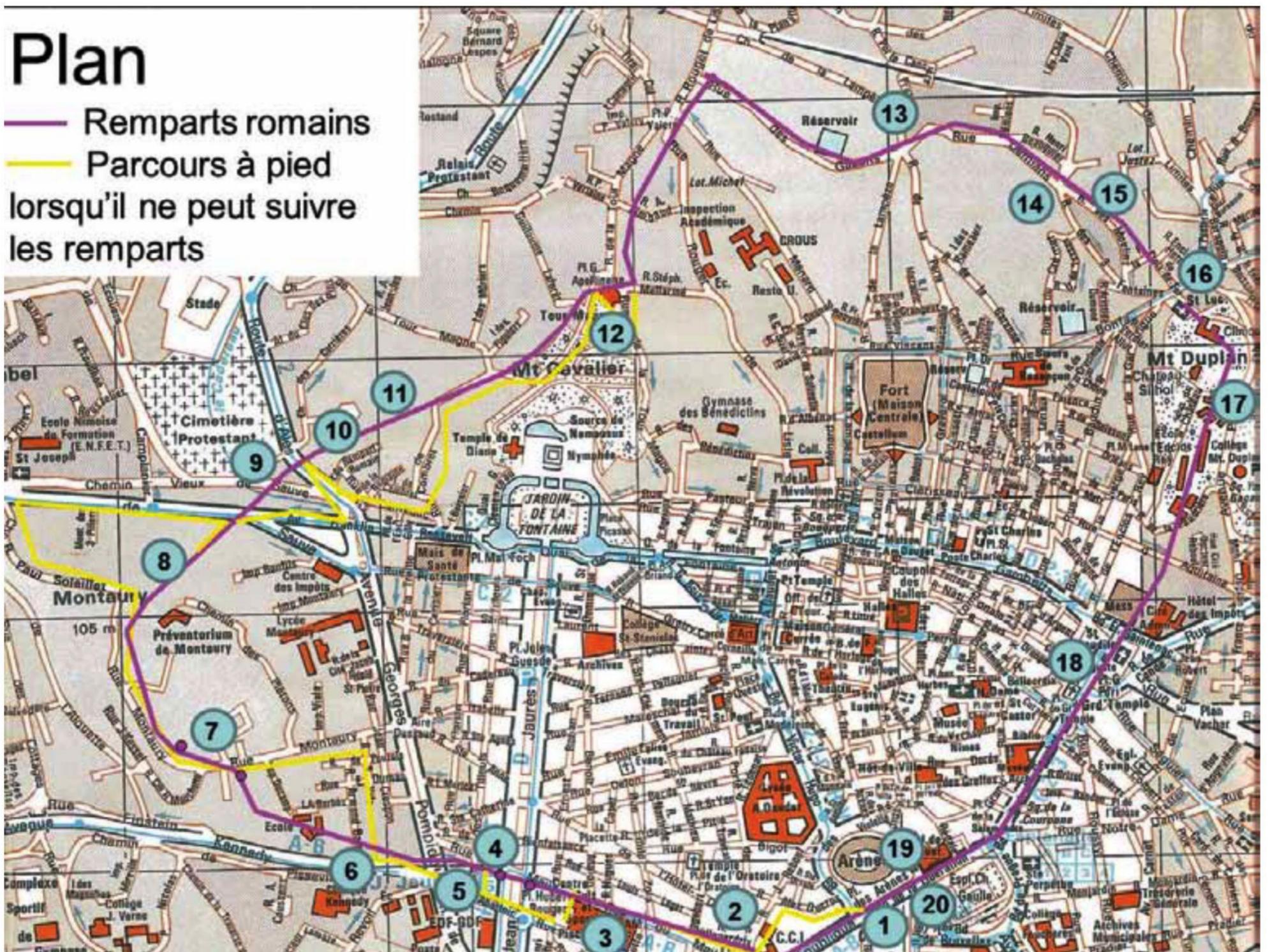
Présentation de la visite

Jusqu'à présent, les diverses découvertes ont permis de répertorier une cinquantaine de vestiges. Ils ne représentent qu'un kilomètre et demi sur les six kilomètres de remparts qui ceinturaient la ville à l'époque romaine. Toutefois, le parcours de notre visite archéologique sur les remparts d'Auguste sera de neuf kilomètres car quelques détours nous sont imposés par les propriétés privées et les constructions réalisées au cours des siècles.

La visite part des Arènes et passe par la rue Alexandre Ducros en direction de la porte de France puis se dirige vers le Boulevard Jean Jaurès, à l'ouest. Le parcours s'effectue donc dans le sens des aiguilles d'une montre. Le tracé de l'enceinte romaine parcourt successivement six des sept collines de Nîmes :

Montauray (100 mètres d'altitude - **Étapes 7 et 8**) avec ses 300 mètres de remparts encore visibles aujourd'hui, **Canteduc** (87 mètres - **Étape 11**) avec la tour Bertrand, le **mont Cavalier** avec la tour Magne (110 mètres d'altitude - **Étape 12**), la **colline Nord de la rue des Gazons** (100 mètres d'altitude - **Étape 13**) que J. Igolen*, académicien nîmois, nomme la **Lampèze**, la **colline des Moulins** (92 mètres d'altitude - **Étape 15**) et pour finir le **mont Duplan** (90 mètres d'altitude - **Étape 17**).

La dernière des sept collines, le **mont Margarot**, se trouve dans l'enceinte augustéenne (**ill. 8 Plan du trajet : à l'emplacement du Fort**). Avec ses 70 mètres d'altitude ce dernier ne s'impose pas comme une colline. Mais les Nîmois qui tiennent à ce que Nîmes reste la Rome française, expliquent que le mont Margarot, ancien Puech Ferrier (selon J. Igolen), a largement été « raboté » par des tirs de mines pour la construction du Fort Vauban en 1687.



ill. 8. Plan du trajet pédestre en 20 étapes. (J-F Dufaud)

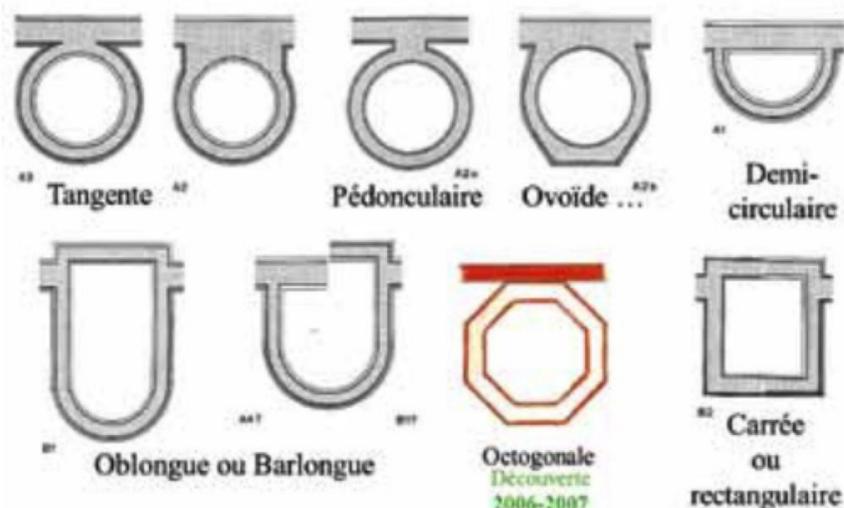
Étape 1 - La tour Saint-Joseph, rue Alexandre Ducros (découverte en 1962)



ill. 9. Tour St Joseph dans le jardin privé de l'hôpital Ruffi, rue Alexandre Ducros. (Photo: J-C Laffont).

Dans les jardins de l'hôpital Ruffi, rue Alexandre Ducros, à l'emplacement du futur Musée de la Romanité, cette tour et la courtine* apparaissent comme dans un écrin. Le parement* est visible sur plus de dix mètres de longueur et cinquante centimètres de hauteur.

Pierre Varène (CNRS) distingue deux grands types de tours. Les moins nombreuses sont celles qui chevauchent la courtine*. Les autres ne l'interrompent pas et se divisent en deux sous-groupes principaux : les pédonculaires et les tours tangentielles à la courtine comme la tour St Joseph (ill. 9).



ill. 10. Différentes formes de tours.
(Cf. Patrimoine 30 - n° 33 - avril 2015 pages 11 et 12).

Étape 2 - La porte de France, rue Jean Reboul.

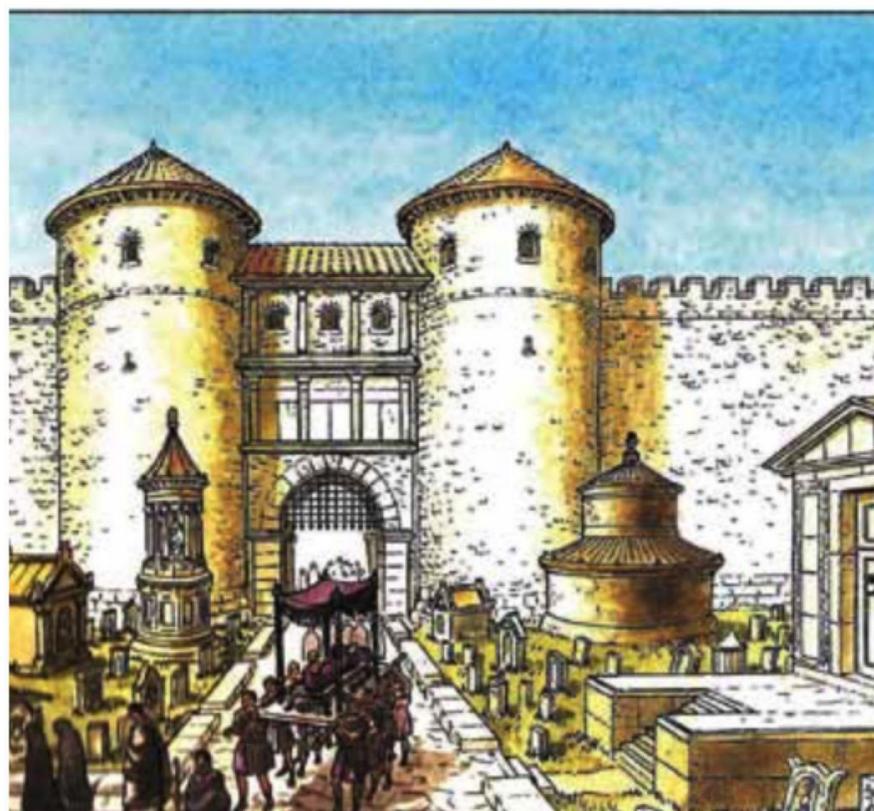
La dénomination « Porte de France » ne remonte qu'à la visite à Nîmes du roi Louis XIV en 1660. À cette occasion, il avait été inscrit en latin, au-dessus de la voûte « *Vive pour l'éternité, le roi de France* ». Le mot **FRANCIAE** a dû marquer les esprits au point d'être adopté comme dénomination de ce lieu. Au Moyen-Âge et jusqu'à cet événement, la porte s'appelait la « porte couverte ».

Dans l'antiquité elle s'appelait *porta Espana* ou *porta Hispana* (Porte d'Espagne) car elle était certainement considérée comme la porte d'accès de la voie Domitienne venant d'Espagne.

Toutefois, depuis la découverte en 1989 des fondations de la porte sud du Cadereau, l'ensemble des spécialistes s'accorde pour placer, au sud de l'avenue Georges Pompidou, l'arrivée en provenance de l'Espagne de la voie Domitienne.

La porte de France donnait accès à une route antique que l'on pourrait appeler aujourd'hui « route des étangs vers Espeyran » (proche de l'actuelle ville de St Gilles). L'oppidum* d'Espeyran qui se trouvait au bord des étangs constituait un débouché maritime important pour Nîmes.

Sur la dizaine de portes qui perçaient l'enceinte romaine, la porte de France reste, avec la porte d'Auguste, la seule à être encore visible aujourd'hui.



ill. 11. Restitution de la porte de France.
(Extrait de l'ouvrage *Les voyages d'Alix - Nîmes, le Pont du Gard* de J. Martin, J. Denoël et E. Teyssier © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Éditions Casterman).

Étape 3 - La rue du Cirque Romain aux numéros 8 - 10 - 12

(découverte en 2006-2007)

Le mur de courtine* a été étudié par les archéologues lors de la construction des immeubles qui longent la rue. Aujourd'hui, les vestiges ne sont plus visibles mais les photos prises par Éric Plassot (INRAP) montrent **une inflexion de la courtine***: les remparts n'étaient donc pas toujours rectilignes entre deux tours (ill. 12).



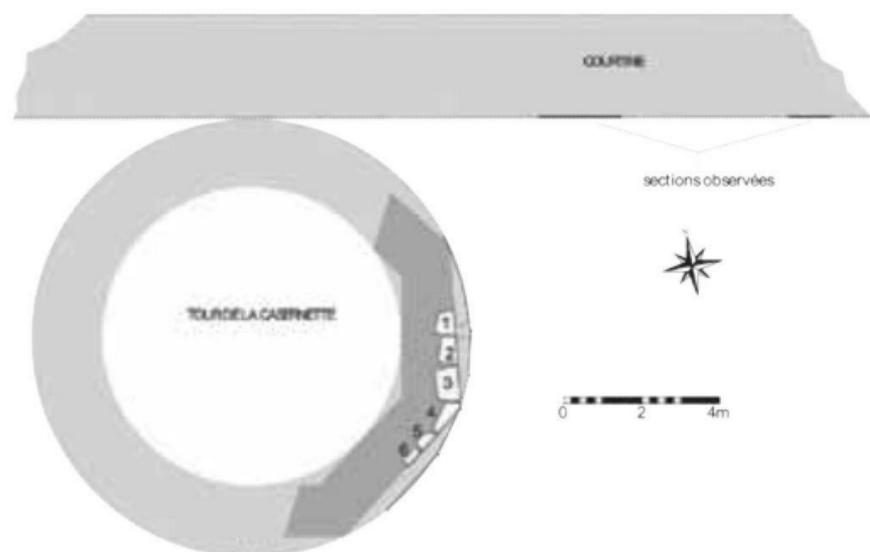
ill. 12. L'inflexion du mur de courtine, 8, 10, 12 rue du Cirque Romain.
(Diagnostic archéologique INRAP - Éric Plassot).

Un nouveau modèle de tour : la tour octogonale de la Casernette

À part la tour Magne que l'on ne peut comparer à nulle autre, la tour de la Casernette est la seule tour octogonale actuellement connue sur l'enceinte de Nîmes.

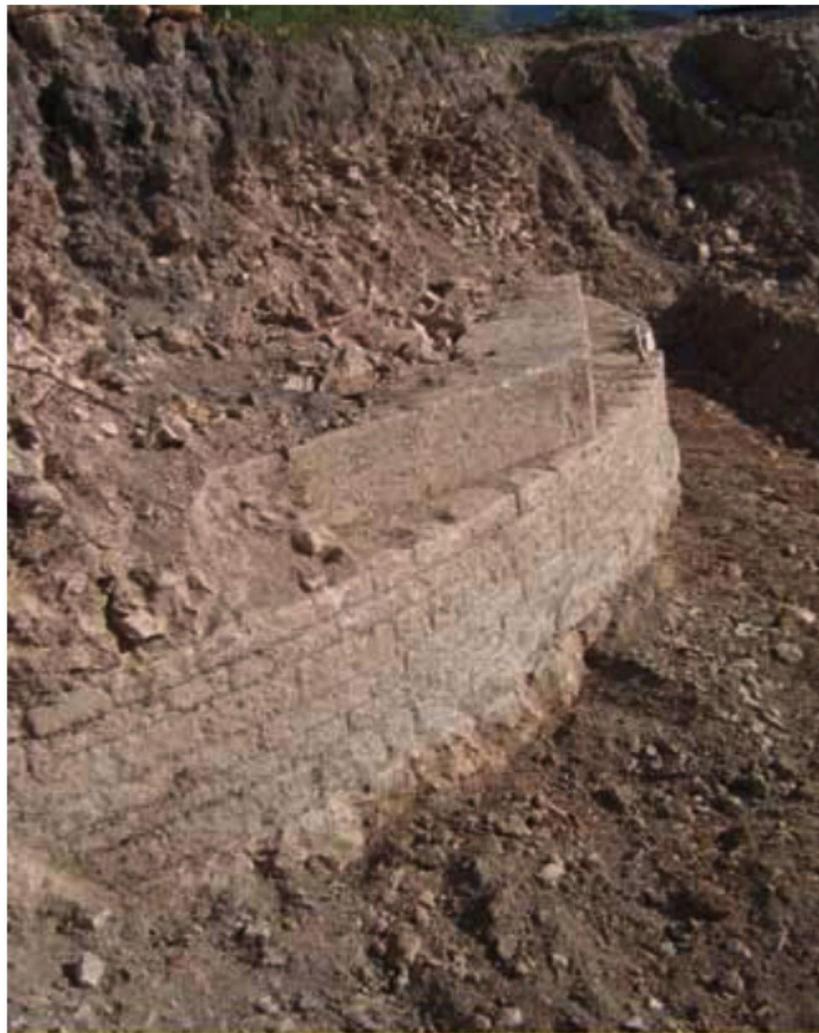
R. Pellé nous montre, lors de ses conférences, des schémas et photos de cette découverte réalisée dans la rue du Cirque Romain : la base en est circulaire et le dessus est en moyen appareil* (ill. 13 et 14).

L'archéologue souligne également la présence de tours octogonales sur des dessins de l'enceinte réa-

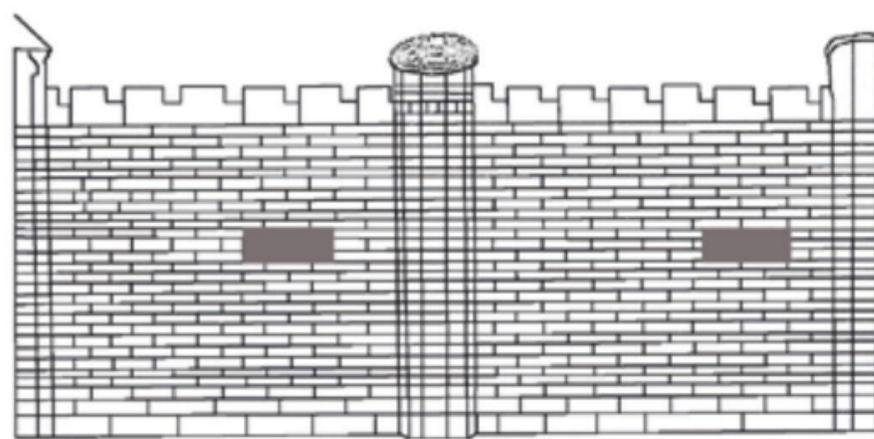


ill. 13. Schéma de la tour octogonale de la Casernette.
(Richard Pellé).

lisés vers 1628 par Anne de Rulman*, juriste, historien et archéologue du XVII^e siècle (ill. 15). R. Pellé nous révèle ainsi la présence probable de tours de forme octogonale non encore découvertes.



ill. 14. Tour octogonale de la Casernette en moyen appareil* sur fondation en petit appareil*. (Photo : Richard Pellé).



ill. 15. Dessin de Rulman* qui souligne, selon R. Pellé, la présence de tours octogonales.

Ce dessin de l'enceinte romaine au sud du boulevard Amiral Courbet a été réalisé vers 1628. À cette époque, ce rempart était encore debout et il a protégé la ville médiévale jusqu'à sa destruction en 1793.

(L'enceinte gallo-romaine de Nîmes de Pierre Varène : fig. 82 Rulman, BN, vers 1628 - 53^e supplément à « Gallia »).

Datation par la découverte d'un squelette à proximité du rempart et de la tour de la Casernette

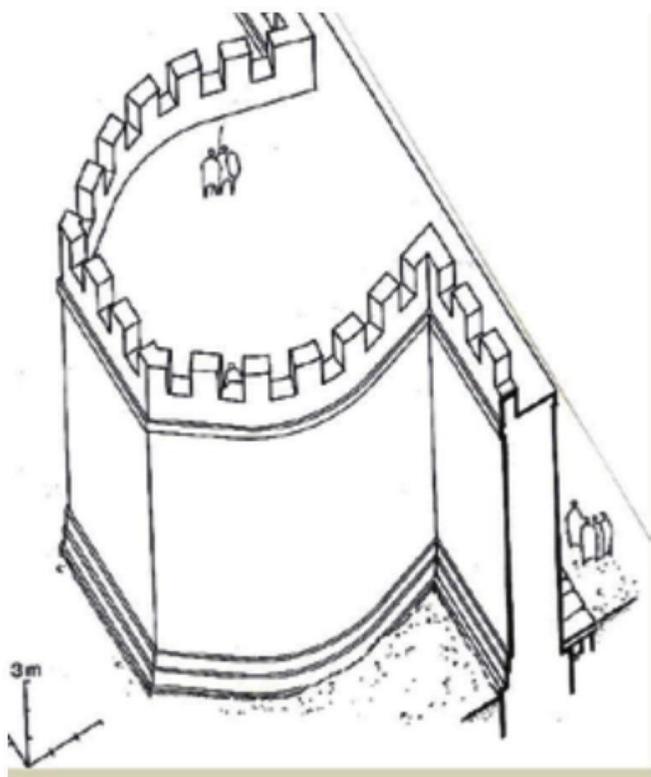
Les éclats de pierres provenant des déchets de substrat* ont servi à construire la chaussée qui longeait l'extérieur des remparts. Sous la chaussée et dans les éclats de taille, les archéologues ont trouvé la tombe d'un périnatal (bébé) enterré dans une urne. Ces

éclats de taille de grosse dimension ne peuvent provenir que de la construction du rempart ; la tombe serait donc contemporaine de la construction de la tour. La datation au carbone 14 a fourni avec de très fortes probabilités une datation proche de 16 apr. J.-C. et dans la mesure où ce type d'urne était en usage dès le début du 1^{er} siècle, R. Pellé en déduit que cette portion du rempart peut être datée du premier quart du 1^{er} siècle après J.-C.

Étape 4 - La tour de la rue des Tilleuls (découverte en 1981)

Au numéro 61 de la rue des Tilleuls, on peut voir, à l'intérieur du hall d'entrée, les fondations du rempart avec une tour de forme « aberrante », qui constitue un compromis entre une forme circulaire et une forme polygonale. Elle est ronde avec un évasement de forme ovoïde

dont un côté est rectiligne et parallèle à la courtine*. À partir de la tour des Tilleuls (n° 34 sur la carte archéologique), la courtine* s'infléchit en direction de la porte sud du Cadereau (ill. 18).

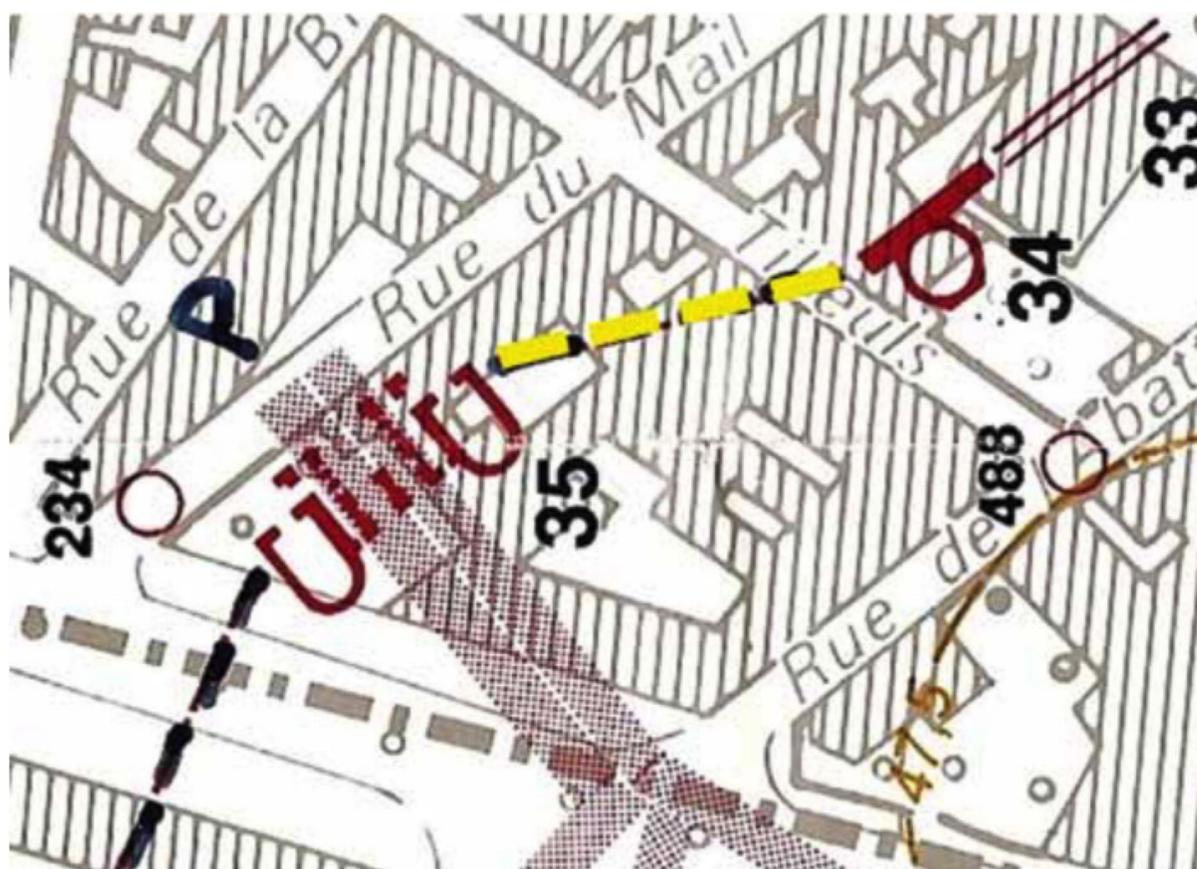


ill. 16. La tour de la rue des Tilleuls.
(Restitution de P. Varène - CNRS).



ill. 17. La tour de la rue des Tilleuls,
dans le hall de l'immeuble au 61 rue des Tilleuls.
(Photo : C. Cordelier).

ill. 18. Inflexion de la courtine à partir de la tour des Tilleuls (n° 34 sur la carte), en direction de la porte sud du Cadereau (n° 35 sur la carte) sous l'immeuble Jean Lasserre. (Carte archéologique de la Gaule - NÎMES 30/1).



Étape 5 - La porte du Cadereau, au 8 avenue Georges Pompidou (découverte en 1989)

Les fondations de la porte du Cadereau ont été découvertes lors de la construction de l'immeuble Jean Lasserre. Le plan et les dimensions de ce vestige sont identiques à ceux de la porte d'Auguste; elle en est l'exacte réplique.

Ainsi, l'ensemble des découvertes effectuées sur le site et dans le secteur permettent de penser qu'il s'agit bien de l'entrée dans la ville de la **voie Domitienne** venant d'Espagne. Elle arrivait par l'actuelle route de Montpellier, reprise actuellement dans son tracé par l'avenue du Maréchal Juin.



ill. 19. Positionnement de la Porte Sud du Cadereau.
(Carte archéologique de la Gaule – NÎMES 30/1).

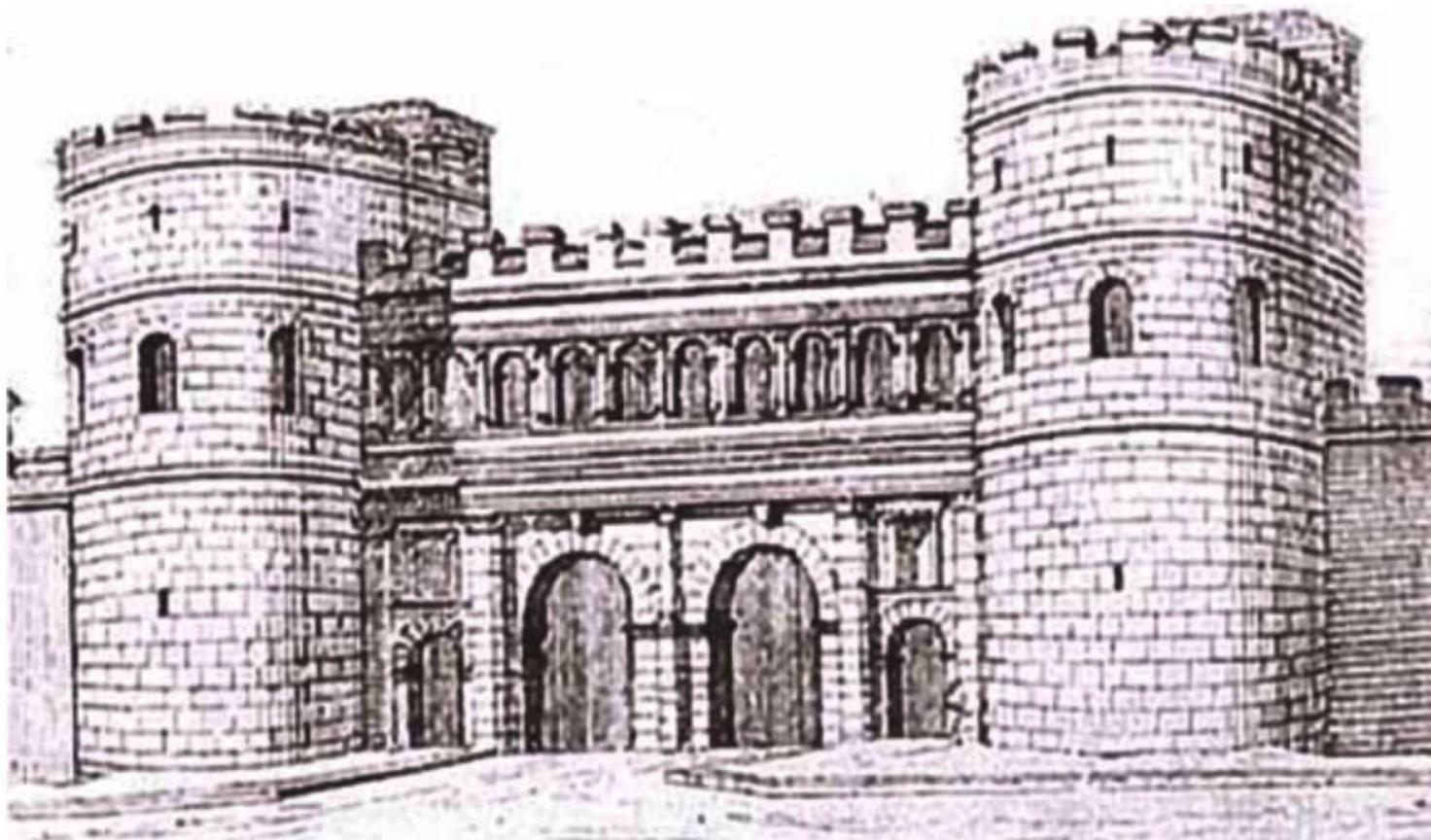
À partir de la porte du Cadereau, **la route de Vieille Toulouse** (ill. 2) reliait les deux capitales Volques: celle des Volques Arécomiques de Nîmes et celle des Volques Tectosages de Toulouse.

Cette voie sortait de Nîmes par le chemin de Pissevin pour se diriger vers Nages et Sommières, puis St Martin de Londres, Clermont l'Hérault, Bédarieux et poursuivait vers l'est en direction du sud du Tarn avant d'atteindre la ville de Vieille Toulouse, capitale des Tectosages.

À quelques kilomètres de là, l'actuelle ville de Toulouse l'a supplantée à partir du 1^{er} siècle apr. J.-C. avec l'arrivée de la civilisation romaine.



ill. 20. Fondations de la porte du Cadereau.
(P 89 fig. B Nîmes antique et sa proche campagne
NAM 3.1999 CNRS - Lattes).



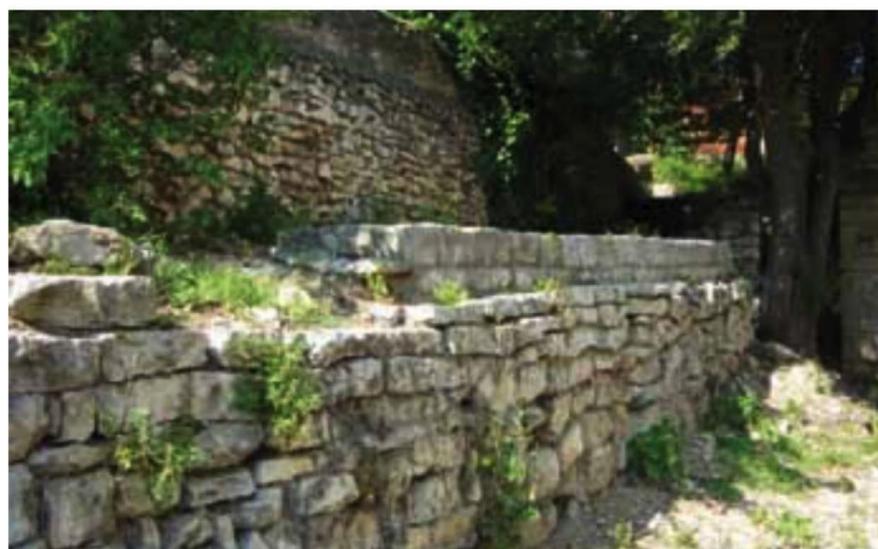
ill. 21. Restitution de la porte d'Auguste de Nîmes
par Germer-Durand*.
La porte du Cadereau en était l'exacte réplique.

Étape 6 - La courtine*, rue Armand Barbès

Après la porte du Cadereau, en se dirigeant vers l'ouest, le rempart est visible à la jonction de la rue A. Barbès et de l'avenue Kennedy, juste en face de la clinique.

À l'est de la rue A. Barbès, le rempart émerge sur une quinzaine de mètres (ill. 23 et 24).

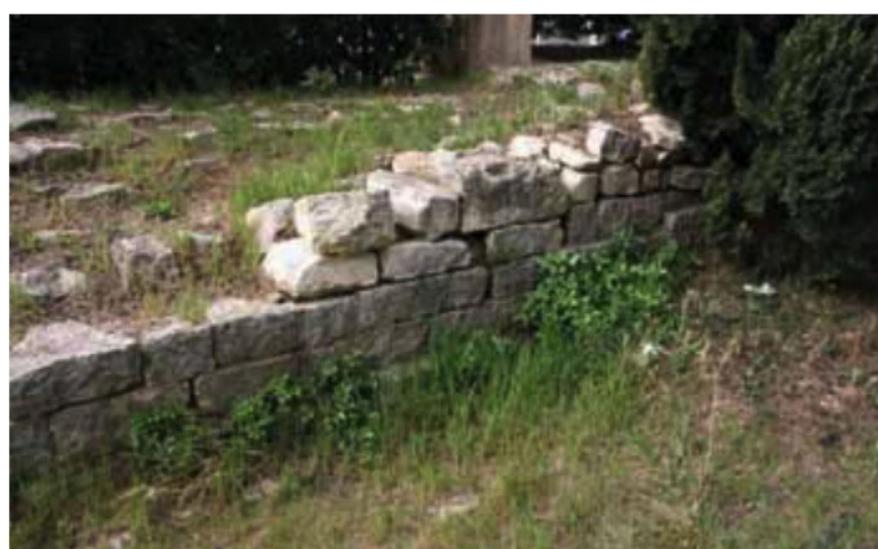
Dans le prolongement, à l'ouest de la rue, la courtine* réapparaît avec son parement* sur une hauteur de plus d'un mètre (ill. 22).



ill. 22. Le parement* de la courtine* à l'ouest de la rue Armand Barbès.



ill. 23. La courtine* à l'est de la rue Barbès.
(Photo: Francine Cabane).



ill. 24. Le parement* de la courtine* à l'est de la rue Barbès.
(Photo: Francine Cabane).

Étape 7 - Les tours de la rue Montauray

À gauche en montant la rue Montauray au numéro 17, un portail dans un mur de clôture en demi-cercle concave forme l'intérieur d'une tour (ill. 25).



ill. 25. Un portail sur les fondations d'une tour au 17 rue Montauray. (Photo: J-L Sitjar).

Une centaine de mètres plus loin, à droite entre les numéros 44 et 46, le mur de la propriété s'appuie sur une nouvelle tour dont le parement* romain, en moellons taillés, est bien visible en partie basse (ill. 26)

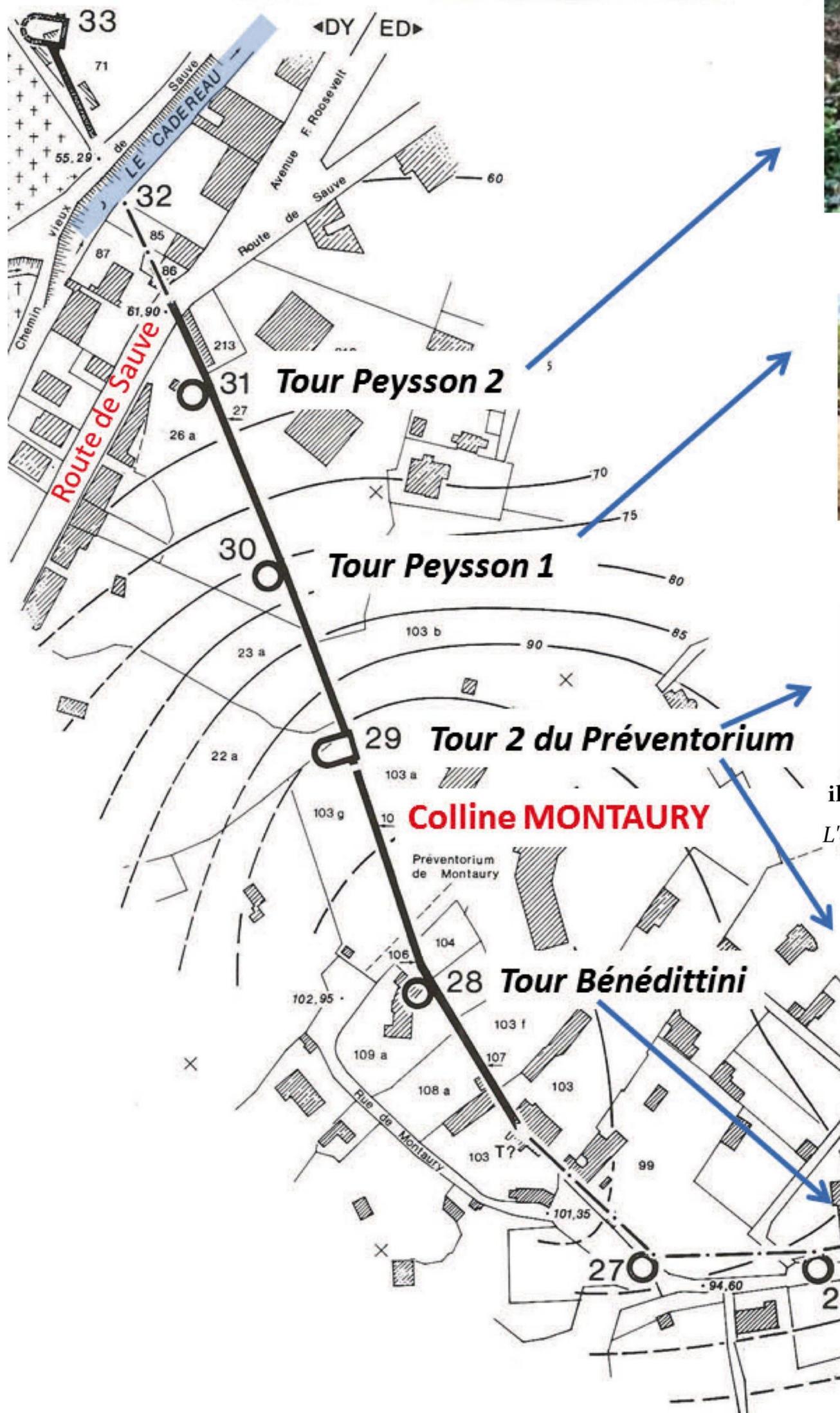


ill. 26. Mur de clôture sur les bases de la tour romaine entre le 44 et le 46 rue Montauray. (Photo: J-L Sitjar).

Étape 8 - Les tours de la colline Montauray

écrite en collaboration avec Richard Pellé - INRAP

Trois tours sont actuellement visibles entre l'immeuble de la Croix-Rouge (Préventorium) et la route de Sauve: la tour 2 du Préventorium fouillée en 2014, la tour Peysson 1 fouillée en 2015 et la tour Peysson 2 qui reste à fouiller.



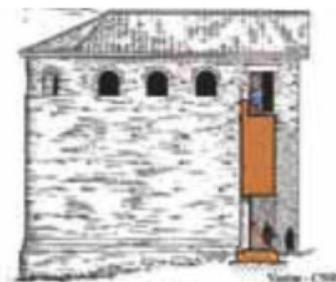
ill. 27. Plan du rempart sur la pente nord de la colline de Montauray
(P. Varène - CNRS Fig 24)



ill. 28a. Tour Peysson 2
Fouille programmée pour 2016
Photo F. Cabane 21 avril 2012



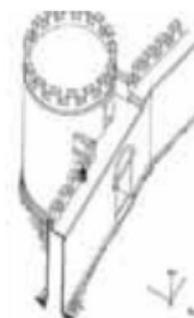
ill. 28b. Tour Peysson 1
Fouilles 2015-INRAP
Photo J. Vinson-Fournier



ill. 28c. Restitution avec tuiles de la tour 2 du Préventorium
L'enceinte gallo-romaine de Nîmes
Fig. 73 - P. Varène - CNRS



ill. 28d. Maquette de la tour 2 du Préventorium
Musée archéologique de Nîmes



ill. 28e. Restitution de la tour Bénédictini
La trappe d'accès à la plateforme de tir n'a pas été représentée
P. Varène - CNRS Fig. 74

Au cours de l'été 2014, la première campagne de fouilles au nord de la colline Montaury a débuté sous la direction de l'archéologue Richard Pellé (INRAP*). La tour 2 du Préventorium et les fondations du rempart ont été dégagées sur une quarantaine de mètres (ill. 29).



ill. 29. l'enceinte sur la colline de Montaury.
(Fouilles été 2014 - INRAP)

La tour 2 du Préventorium, qui n'était pas visible jusqu'alors, a été mise au jour sur environ un quart de sa longueur et sur une hauteur d'un mètre cinquante (ill. 30a et 30b). Cela nous permet d'apprécier la qualité du travail des tailleurs de pierre de l'époque dont les moellons épousent l'arrondi de la tour. Elle était restituée jusqu'à présent avec une couverture en tuiles. On sait aujourd'hui que la toiture était plate car aucun fragment de tuile romaine n'a été trouvé (ill. 28c - 28d et Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015 page 12).



ill. 30a. Tour 2 du Préventorium.
(Fouilles 2014 - INRAP - Photo M. Aubert)

Découverte il y a de nombreuses années par P. Varène du CNRS, la base de la poterne est maintenant visible (ill. 30c). L'équipe de R. Pellé a également trouvé des pièces de monnaie (un as* et un demi-as de Nîmes) ainsi qu'une poterie d'importation italienne qui, à première vue, dateraient le début de la construction de cette partie

de l'enceinte aux environs de 5 apr. J.-C. L'archéologue pense que ces pièces n'ont pas été égarées mais qu'il s'agirait plutôt d'un dépôt votif volontairement installé dans le pied de la fondation. Le maçon ou le tailleur de pierre, homme probablement libre puisqu'il possédait de l'argent, voulait ainsi s'attirer la bienveillance des divinités ou protéger son ouvrage. La tour Peysson 1 se situe entre la tour 2 du Préventorium et la tour Peysson 2 en direction de la route de Sauve. Les fouilles commencées en août 2015 ont permis de découvrir qu'elle était de forme pédonculée (ill. 10 et 28b) comme les tours Bertrand et Bénédictini anciennement fouillées.

La porte d'accès à la tour qui a pu être dégagée présentait deux voûtes contiguës. Leurs dimensions sont proches des arches du premier niveau des Arènes (ill. 31a) avec seulement trente centimètres de moins. Les voûtes étaient encadrées de trois arcs en moyen appareil dont deux de la même portée (un en intérieur, un en extérieur plus grand et un séparant les deux voûtes) ;

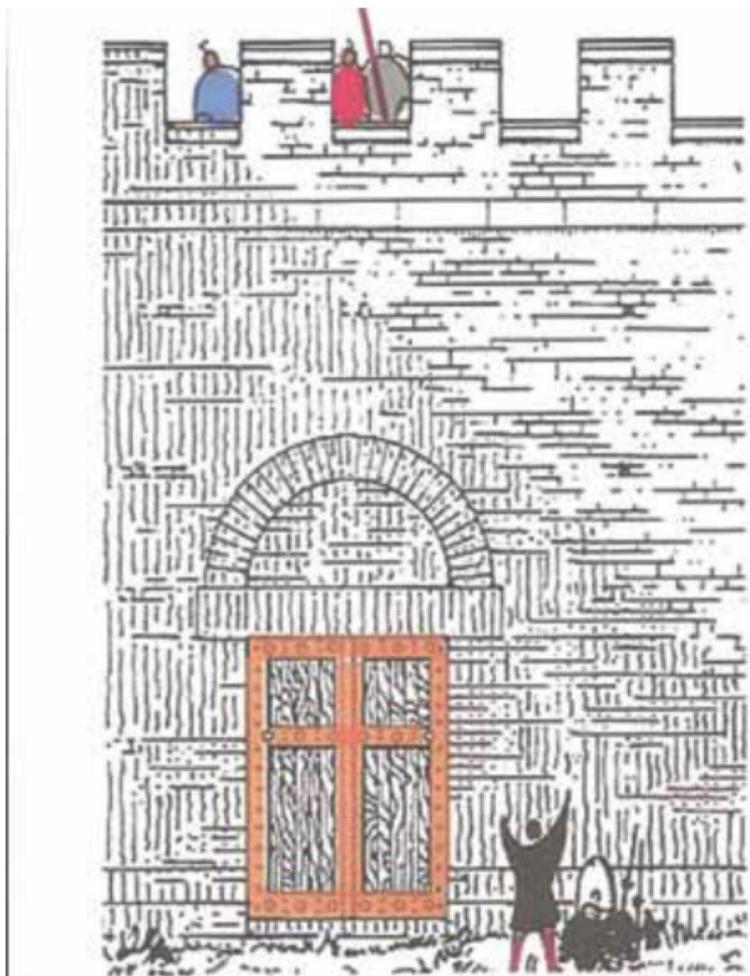


ill. 30b. Détails de la qualité de la taille des moellons épousant la forme arrondie.
(Fouilles été 2014 - INRAP)

les archéologues ont retrouvé également un sommier (ill. 31d3), c'est-à-dire le premier claveau d'un arc et l'imposte sculptée (ill. 31d5) d'un des piédroits de la porte (ill. 31d6).

En 2011, à proximité de la tour, Richard Pellé avait déjà identifié un élément permettant de penser que le rempart était surmonté de créneaux monumentaux. L'archéologue présentait cette pierre, en grand appareil*, comme une partie du parapet du chemin de ronde qui se serait détachée du haut du rempart (ill.32b. et Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015 page 10).

Les fouilles de l'été 2015 ont confirmé cette analyse. En effet, le dégagement de cette pierre (ill. 32b et 32c) dépassant une tonne et demie permet d'apercevoir, à sa droite, les ancrages d'un merlon de soixante et un centimètres de largeur soit deux pieds romains, mais il reste à trouver le merlon* (ill. 32a).



ill. 30c. Poterne*

Restitution de P. Varène – CNRS - Couleur J-F Dufaud

En 1992, Pierre Varène (CNRS) qui n'avait pu obtenir des propriétaires les autorisations de fouille, pensait qu'une pierre similaire observable à l'époque côté intérieur du mur de courtine pouvait être le sol du chemin de ronde. Il écrivait : « si la pierre est antique, ce que l'on ne peut assurer, en l'absence d'un examen qui n'a pu avoir lieu d'une manière suffisante, ceci est à mettre en rapport avec l'épaisseur de la courtine à son sommet ; le bloc pourrait lui avoir servi de couronnement, avec un léger débord de part et d'autre, formant ainsi le sol du chemin de ronde. »



ill. 31a. Voûte constituée de deux arcs au premier niveau des Arènes (Photo : R. Pellé)

Le couronnement du rempart a été découvert en août 2015.

Les archéologues ont trouvé une pierre trapézoïdale d'une largeur de soixante-quinze centimètres à l'ex-

térieur de la tour et de soixante centimètres côté intérieur. Sa longueur totale est d'un mètre quarante-cinq pour un mètre vingt-huit au lit de pose et son poids est d'environ 700 kg (ill. 33b). Pour Richard Pellé, cette pierre en grand appareil* qui constituait le sol du chemin de ronde servait de couronnement à la tour.

Elle nous permet de connaître l'épaisseur sommitale du rempart (environ 1,28 m). Il s'agit donc d'une découverte majeure et inédite car « aucun autre rempart romain connu ou conservé n'est doté d'un chemin de ronde construit en grand appareil ». Cette pierre est cintrée pour épouser l'arrondi de la tour : convexe pour le côté extérieur et concave du côté intérieur. Une moulure est sculptée côté intérieur de la tour (ill. 33c). C'est une raison de plus pour affirmer que l'ensemble du chemin de ronde était dallé de pierres en grand appareil avec une moulure côté intérieur débordant légèrement le nu du mur, c'est-à-dire sa surface plane et verticale.

Ces données modifient quelque peu les informations fournies en page 10 du Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015.

De nombreuses poteries et quatorze pièces de monnaie ont également été découvertes. Ces pièces permettent de dire que les maçons et tailleurs de pierre étaient des hommes libres, des professionnels dûment rémunérés car les esclaves, hormis les domestiques, ne détenaient pas d'argent.

La datation des remparts réalisée lors de la découverte de la tour Bertrand en 2010, sur la colline de Canteduc, a été confirmée (voir **Étape 11** – La tour Bertrand § Datation) et surtout précisée par la découverte d'une monnaie, un Drusus, César de Tibère. La fin de la construction se situerait aux alentours de 23-25 après J.-C.

La connaissance du procédé de construction des maçons va certainement pouvoir être affinée. Déjà, en plusieurs endroits de l'enceinte, Pierre Varène avait pu distinguer des strates horizontales sur la hauteur du blocage appelées **lignes de banchées** qui définissent des couches ou banchées. Chacune d'entre elles représente une journée de travail des maçons romains. L'avenir nous permettra certainement de connaître la quantité linéaire réalisée pendant cette journée de travail et d'évaluer le nombre d'ouvriers affectés à la réalisation de chaque banchée ! On les retrouve souvent en séquences de trois assises de moellons qui, avec leurs couches de mortier, représentent une hauteur moyenne de 39 centimètres (Pour plus de détails, voir : Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015 page 8 § 2).

L'analyse sur la longueur du rempart étudiée en 2014 et 2015 révèle trois portions bien marquées avec des différences significatives entre les techniques de construction et les matériaux utilisés, notamment les bétons.



ill. 31b. Côté sud de la Porte de la tour Peysson 1 avec de chaque côté de l'entrée des blocs en moyen appareil. Le petit muret sur le cliché contenait les déchets de taille rejetés dans la tour (Fouilles 2015 R. Pellé)



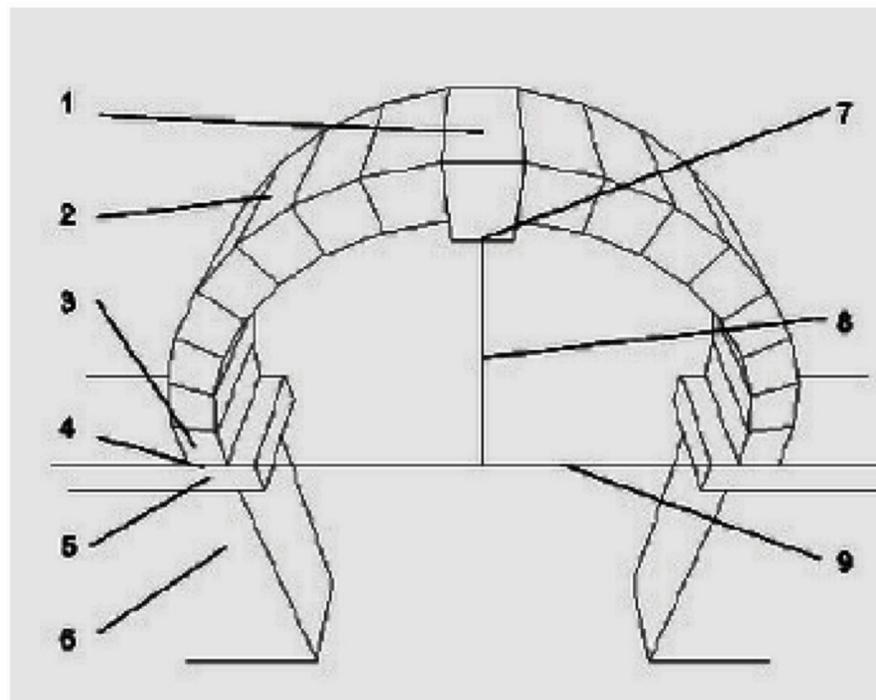
ill. 31c. Porte de la tour Peysson 1

Cela suggère que le chantier était confié à plusieurs équipes différentes ou qu'il y a eu plusieurs étapes de construction.

D'autres résultats et découvertes sont attendus de l'analyse de l'orthophotographie (1) et de la photogrammétrie (2) du rempart et des fouilles programmées pour l'été 2016.

1) - L'orthophotographie est une image d'une surface qui est rectifiée géométriquement et égalisée radiométriquement. L'assemblage sous forme de dalles peut être géoréférencé dans n'importe quel système de coordonnées. Le logiciel Google Earth est un exemple d'outils utilisant des orthophotographies en fond cartographique.

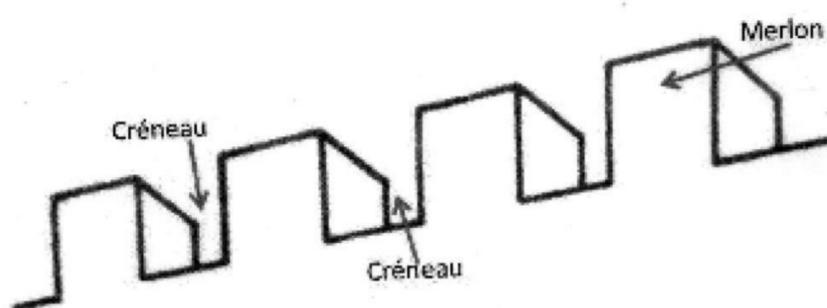
2) - La photogrammétrie est une technique permettant de restituer les reliefs et de réaliser une copie 3D d'une très grande précision.



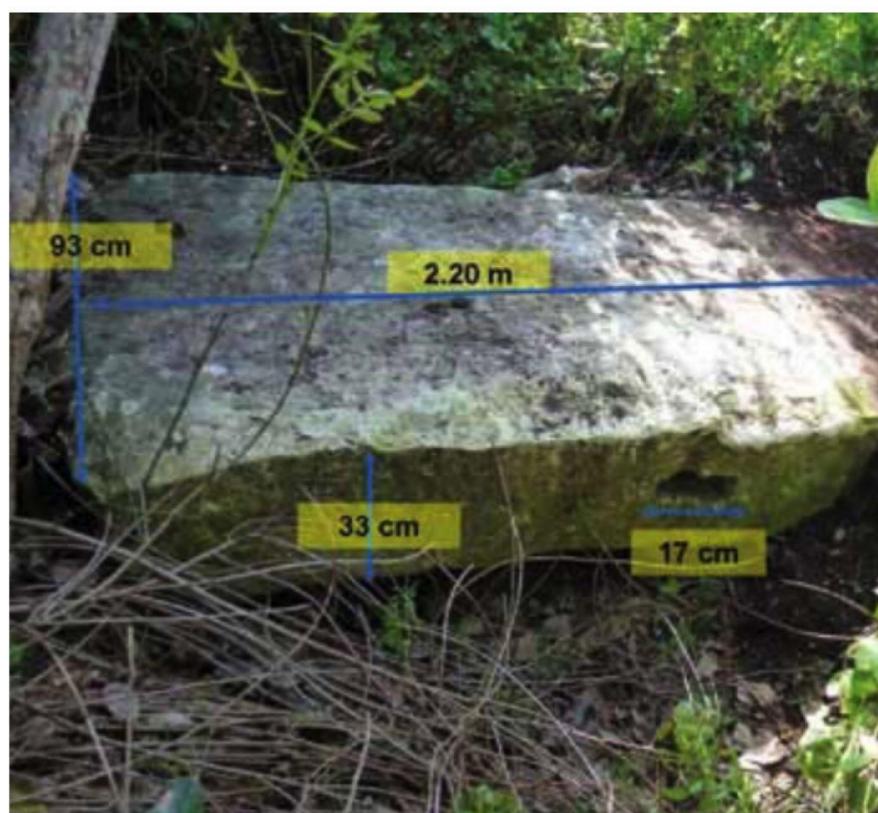
ill. 31d. L'arc : 1 - Clef d'arc - 2- Claveau - 3- Sommier - 4 Naissance de l'arc ou ligne d'imposte - 5 - Imposte - 6 - Pied-droit - 7 - Intrados - 8 - Flèche - 9 - Portée

Source: Internet (Academia

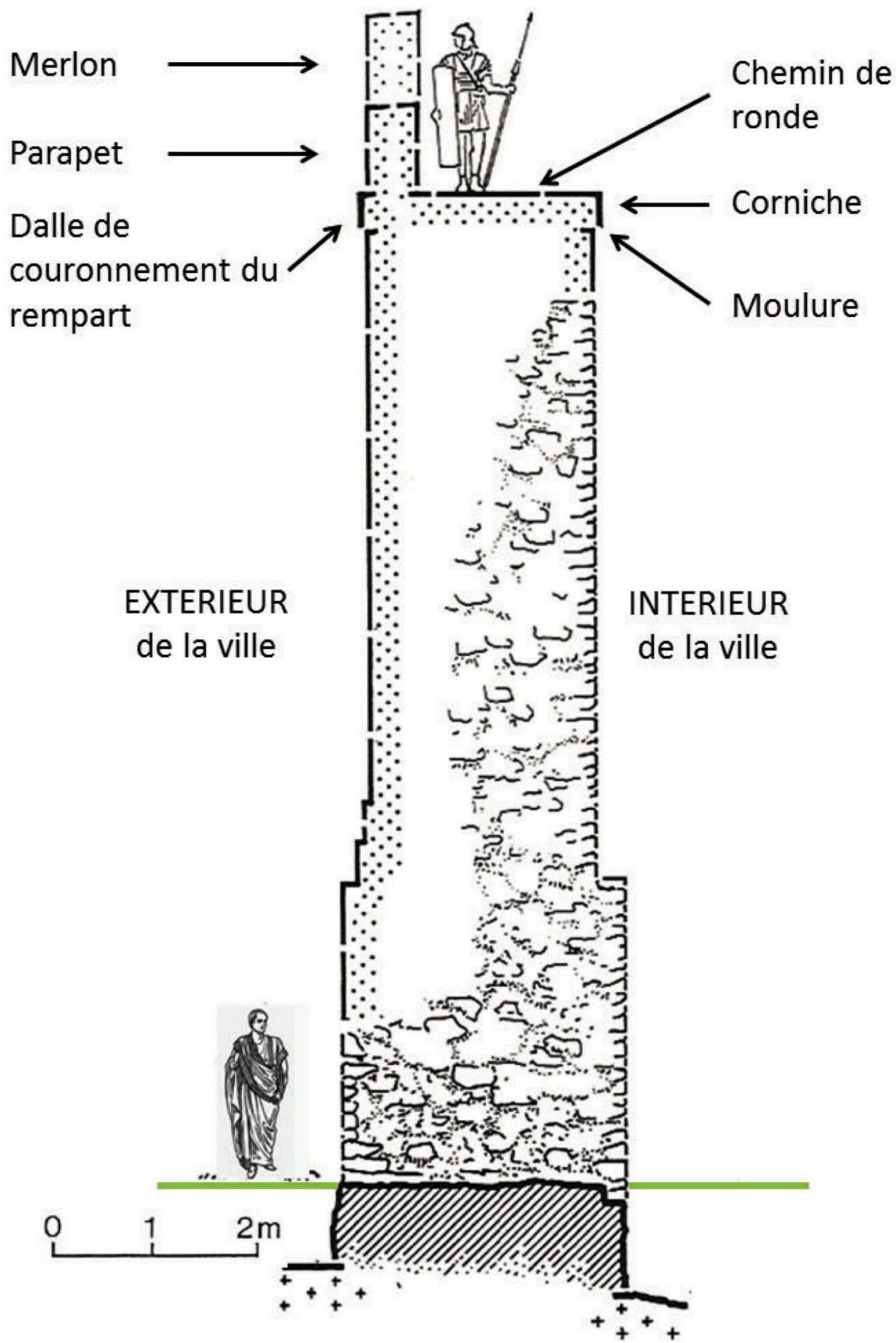
La symbolique de l'architecture romane et gothique)



ill. 32a. Crénelage.



ill. 32b. Un élément du crénelage sur la colline de Montaury (avant les fouilles de 2015).



ill. 33a. Restitution de la courtine
 Dessin de P. Varène CNRS - L'enceinte gallo-romaine de Nîmes Fig. 6
 Annotations J-F Dufaud



ill. 32c. Parapet
 du chemin de ronde, couché sur le
 côté avec à droite les marques de
 l'emplacement du merlon
 Fouilles 2015 - INRAP
 Photo J-F Dufaud.



ill. 33b. La corniche
 dalle du couronnement du rempart
 Photo : M. Aubert



ill. 33c. La moulure
 de la corniche
 du côté intérieur de la tour.
 Photo : J-F Dufaud



ill. 34. Au pied de la Tour Peysson 1, se trou-
 vait un vase : une urne en dépôt de fondation
 contenant des matières périssables, certaine-
 ment pour obtenir la bienveillance des dieux.
 Photo R. Pellé

Étape 9 - La porte de Sauve, la route des Rutènes et la traversée du Cadereau



ill. 35. Façade ouest de maison (39 route de Sauve) construite sur l'enceinte romaine :
la flèche bleue désigne le rempart.

Le rempart est très visible sur le bas de la maison qui borde la route de Sauve au n° 39. Cette route est une réalisation récente. À l'époque romaine, le rempart la traversait en direction du Cadereau. La porte romaine de Sauve (*Porta Salviensis*) était implantée en contrebas soit à proximité du lit du Cadereau, soit sur le Chemin vieux de Sauve.

La voie antique quittait donc Nîmes par le Chemin Vieux de Sauve. Elle conduisait vers **le peuple gaulois des Rutènes** des environs de l'Aveyron actuel : Rodez (*Segodunum*) en passant par Millau (*Condatomagos*). Cette voie suit en partie la route de Sauve par les Baraques de Montpezat, Vic-le-Fesc, Quissac, St Hippolyte du Fort, La Cadière, Sumène, Le Vigan... (ill. 2). L'importance de la voie ainsi que les textes et dessins anciens incitent P. Varène à proposer l'existence d'une porte puissante permettant le passage de l'eau du Cadereau ainsi que celui des voyageurs (ill. 36). Il argumente également : « La découverte à proximité de sépultures et d'épitaphes*, dont certaines, on le verra, en remploi dans le rempart, conforte cette hypothèse ».

Il s'appuie aussi sur le témoignage de V. Grangent, académicien nîmois du XIX^e siècle, qui a étudié la traversée du Cadereau à la route d'Alès :

« *Les Romains, en renfermant le lit du Cadereau dans l'enceinte de leur ville, avaient dû s'occuper aussi des moyens de fournir un passage facile aux eaux, sans donner une entrée aux ennemis en temps de guerre. Des vestiges qui existent encore (en 1819) sur ce point, nous ont suffi, après un scrupuleux examen, pour reconnaître la position de l'enceinte antique.*

On trouve encore les amorces d'une culée en pierre de taille, et d'un radier en maçonnerie qui traverse le lit du torrent. Deux fortes tours rondes en protégeaient les deux rives ; d'où il est aisé de conclure que les murailles étaient percées de deux ou trois arceaux, dont le débouché était suffisant pour le libre écoulement des plus hautes eaux ; que ces arceaux étaient fermés par de fortes grilles de fer, qu'un radier général, fondé sur le ferme, servait d'établissement à toutes ces constructions, en s'opposant à la possibilité de fouiller au-dessous des arceaux pour s'ouvrir un passage dans

l'intérieur, et qu'enfin cette portion de l'enceinte de la ville était protégée, en cas d'attaque ou de surprise, par deux grosses tours saillantes qui la mettaient à l'abri de toute crainte ».

Ce témoignage précise donc que les Romains avaient laissé un passage pour l'eau du Cadereau. Ce passage

était protégé des envahisseurs par des grilles scellées dans un sol bétonné (*radier*) qui était suffisamment solide pour ne pas donner la possibilité à l'ennemi de creuser pour passer dessous (*s'opposant à la possibilité de fouiller*). De chaque côté de cette ouverture du rempart dans le Cadereau, il y avait deux grosses tours.

Traversée du Cadereau



ill. 36. Maquette de l'enceinte au musée archéologique de Nîmes
Schéma des cadereaux actuels et hypothèse de tracé de la route des Rutènes - J-F Dufaud



ill. 37. Canalisation actuelle des cadereaux de la route d'Alès et de Camplanier-Vacquerolles.
Photo du 16 juin 2013



ill. 38. Canalisation actuelle à proximité de l'emplacement de la porte romaine de Sauve.
Photo du 16 juin 2013

Étape 10 - La route des Gabales et la courtine* à la route d'Alès, avant d'arriver au cimetière protestant, à droite en sortant de la ville

À la route d'Alès, le rempart coupe la voie qui conduit vers les Gabales de Javols en Lozère. La proximité de la porte de Sauve laisse supposer la présence probable d'une simple poterne*. Après l'actuel cimetière protestant, cette voie antique sortait de la ville par le Chemin de la Cigale pour rejoindre la D 907 (Route d'Anduze) et poursuivre vers Fons, Montagnac, Lédignan, Lézan, Anduze, St-Jean du Gard... (ill. 2).

Les vestiges de la courtine* sont visibles sur la droite, avant d'arriver au cimetière protestant, et ils nous permettent de comprendre l'architecture de l'enceinte (ill. 39).

En effet, si l'on part de la base de la courtine vers le haut, l'épaisseur de la muraille diminue sur les deux premiers mètres de hauteur. Ce sont des retraits de dix centimètres dont deux à trois (selon les parties étudiées) sont positionnés du côté extérieur de la ville pour un seul du côté intérieur (ill. 33 a).

La largeur des fondations est généralement de 2,70 mètres et celle du haut de la courtine est de 2,10 mètres (cf. Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015 pages 9 et 10).



ill. 39. La courtine* à la route d'Alès (côté extérieur de la ville romaine). Le sol à l'origine était 1,5 mètre plus bas.

Photo: Claude Llinares

Étape 11 - La tour Bertrand

sur la colline de Canteduc (découverte en 2010). Présentée par Richard Pellé

Déjà, en 1983, lors de la construction de cette copropriété, surplombant la route d'Alès, le rempart avait été repéré par les archéologues sur une longueur de trente-deux mètres. Début 2010, lors du début des travaux de construction de sa piscine, Gilbert Bertrand découvre le sommet du parement* conservé. Il en informe le SRA* (Service Régional de l'Archéologie) qui

prescrit un diagnostic archéologique. Les agents de l'INRAP* (Institut National de Recherche Archéologique Préventive), chargés de la réalisation du diagnostic, découvrent en février 2010 la base d'une tour de forme pédonculaire qui atteint par endroits plus de 1,50 mètre de hauteur. Elle est fouillée en août 2010 par une équipe de bénévoles.



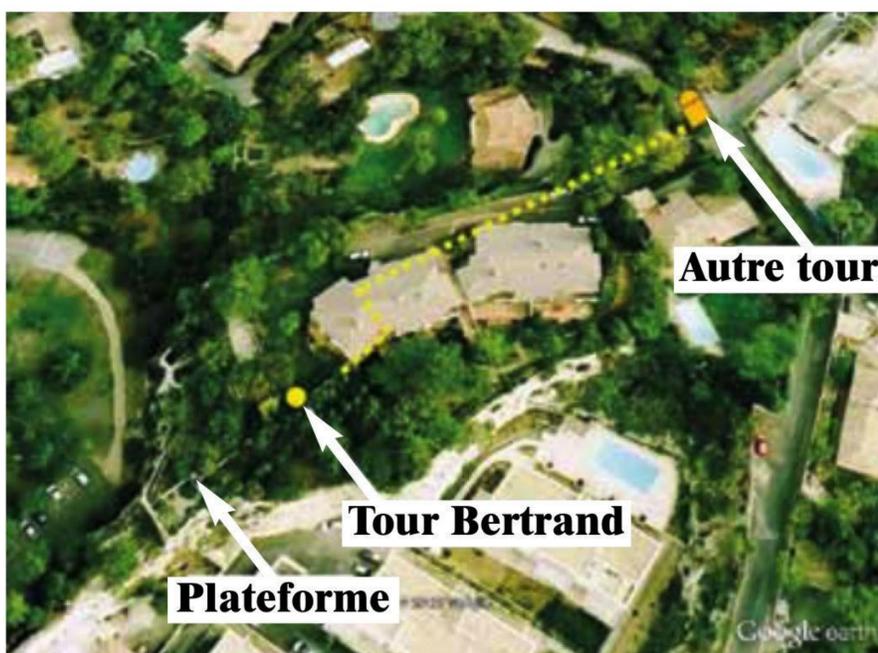
ill. 41. La tour Bertrand reliée à la courtine* par son pédoncule qui donne accès à l'intérieur de la tour

Photo: R. Pellé

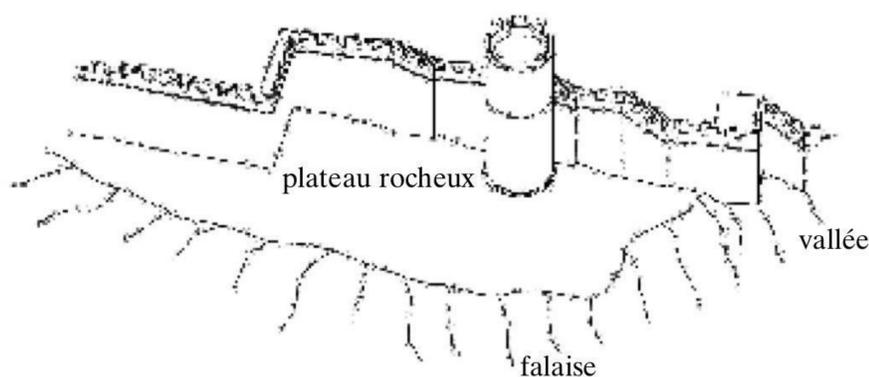
La tour fait maintenant le charme du jardin de la copropriété. Elle est située en contrebas de la piscine dont l'emplacement initial a été modifié avec beaucoup d'opportunité et de réussite.



ill. 42. L'accès dans la tour Bertrand juste au-dessus des fondations: détail de la qualité exceptionnelle de la taille des moellons.
Photo: J-F Dufaud



ill. 43. Restitution sur une vue de Google earth: le rempart est en pointillé jaunes (découverte de 1983) et la tour Bertrand figure en jaune (découverte de 2010).



ill. 44. Restitution des remparts romains et de la tour Bertrand sur le plateau de Canteduc, vue en arrivant de la route d'Alès.
R. Pellé



ill. 45. La base du rempart romain avec son parement* sur le plateau Canteduc à proximité de la tour Bertrand.
Photo J-F Dufaud

Les fouilles ont également permis de dégager la base du rempart romain avec son parement* de pierres taillées parfaitement conservé sur plusieurs mètres de longueur et jusqu'à deux mètres de hauteur (**ill. 45**).

L'accès à l'intérieur de la tour n'a pas livré de traces d'accroche pour les vantaux d'une porte, que ce soit par crapaudine* ou fixation au moyen de gonds. Cela signifie que cette tour ne possédait pas de porte. Il n'est donc pas sûr que les tours de l'enceinte de Nîmes ou au moins certaines d'entre elles, aient été équipées de fermetures (cf. Patrimoine 30 - n° 33 d'avril 2015 **page 12**).

Datation

Les découvertes effectuées par Richard Pellé, lors des travaux de fouilles, ont remis en cause la date officiellement donnée pour la réalisation de l'enceinte nîmoise (16-15 av. J.-C.). Il avance plusieurs arguments :

1) Sept monnaies ont été trouvées au centre de la tour, sous un petit amoncellement, créé lors d'un rituel. Elles sont datées de 16 et 15 av. J.-C. mais sont extrêmement usées. Elles peuvent avoir servi entre vingt et vingt-cinq ans : cela permet d'estimer **la création de la tour vers 5 ou 10 apr. J.-C.**

2) Dans un angle extérieur de la tour, endroit assez protégé qui a pu servir d'urinoir et de dépotoir, R. Pellé a trouvé, dans la partie supérieure de l'épaisse couche de déchets de taille, deux autres monnaies. Ce sont des as* de Nîmes datés de **10 et 14 apr. J.-C.** Ces monnaies sont en très bon état ; elles ont donc été perdues peu de temps après leur émission. Elles confirment l'achèvement de la construction de cette portion du rempart vers la fin du règne d'Auguste ou au début de celui de Tibère qui lui a succédé en 14 apr. J.-C.

Étape 12 - La tour Magne

Fin VI^e - début V^e siècle av. J.-C., sur les pentes de la colline qui domine la ville, l'actuel Mont Cavalier, s'installe un peuple celte venu de l'est : les Volques Arécomiques.

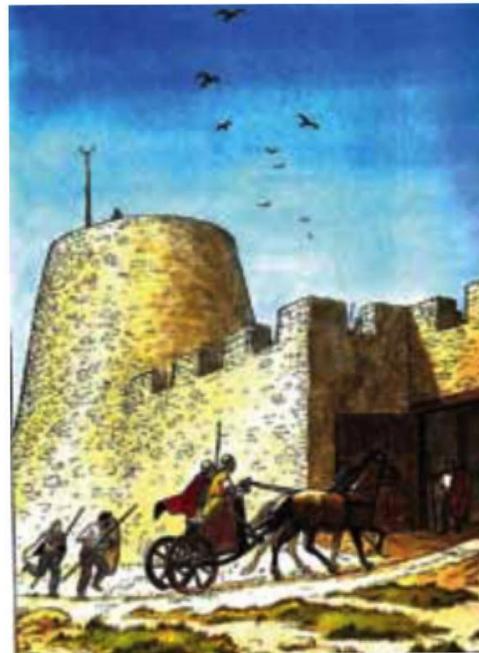
Ils construisent une tour signal en pierres sèches en forme de pain de sucre, qui se voit de très loin dans le paysage (ill. 46). Toutes les voies antiques convergent vers elle. Elle se situe sur l'emplacement d'un lieu de culte et d'une source sacrée dont le nom d'une des divinités ne nous est parvenu que sous sa forme grecque « Nemoz » et sous sa forme latine « Nemausus ».

Au III^e siècle avant J.-C., la tour est insérée dans les remparts protohistoriques et devient une tour de défense d'environ dix-huit mètres de hauteur (ill. 47). Ces remparts en pierres sèches sont destinés à la protection d'un oppidum* d'environ trente hectares.



ill. 46. La pierre de Couhard (Autun). On peut penser qu'à l'origine, la tour gauloise, avant la construction du rempart protohistorique, pouvait avoir cette forme conique. (Photo Internet).

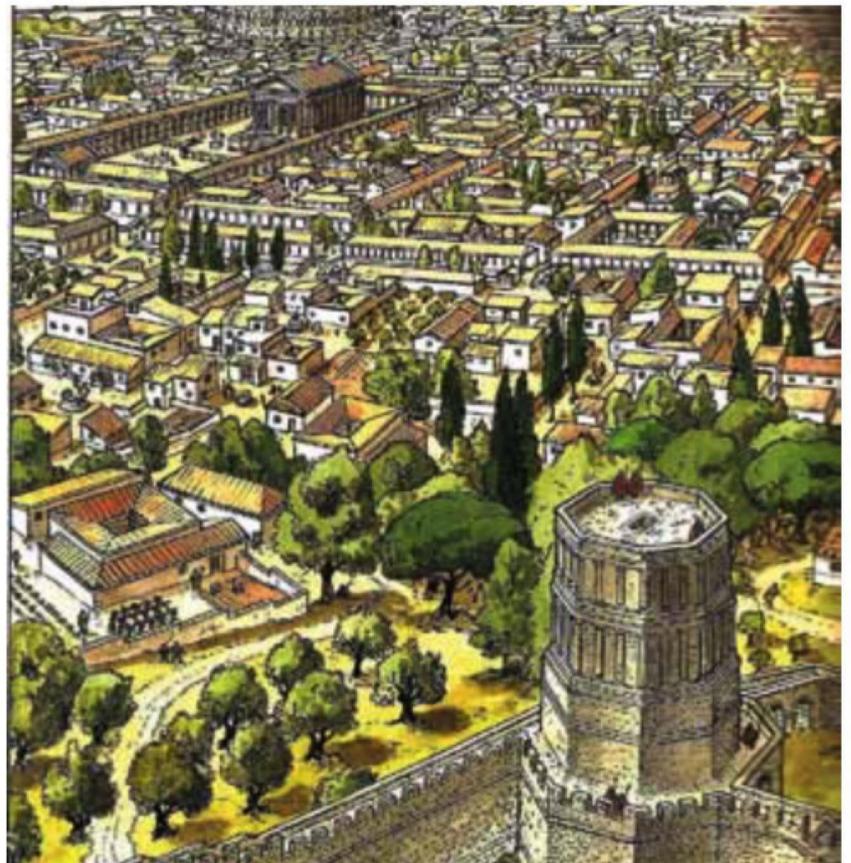
À l'image de la civilisation romaine absorbant la civilisation celte, à leur arrivée, les Romains intègrent la tour gauloise en l'habillant de pierres taillées. Elle se transforme ainsi en une immense et singulière tour octogonale : la tour Magne. Avec ses trente-six mètres, sa hauteur représente le double de celle de la tour gauloise. Elle s'élève sur trois niveaux. Même si le niveau supérieur a disparu, elle atteint encore aujourd'hui les trente-deux mètres cinquante. L'accès au premier niveau se faisait par un plan incliné extérieur comme l'indique une restitution présentée sur place par un panneau facilement consultable. L'accès aux étages supérieurs et à la plateforme qui surplombait la tour, s'effectuait par un escalier en bois dont on distingue encore aujourd'hui l'emplacement côté ouest de la tour.



ill. 47. Sur l'actuel mont Cavalier, à l'emplacement de la tour Magne : la tour Gauloise, intégrée dans le rempart de l'oppidum* des Volques Arécomiques, avant la construction romaine de la tour Magne. (Extrait de l'ouvrage *Les voyages d'Alix – Nîmes, le Pont du Gard* de J. Martin, J. Denoël et E. Teyssier © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Éditions Casteman).

La tour Magne constitue le point culminant des six kilomètres de remparts enserrant les deux cent vingt hectares de la cité gallo-romaine de *Nemausus*. À la base, son diamètre est de dix-neuf mètres quarante (source : Émile Espérandieu) ; si on le compare aux dix à douze mètres de celui de la plupart des tours de l'enceinte romaine, on peut aisément imaginer qu'elle paraissait gigantesque. Sa forme octogonale ne constitue toutefois plus une originalité depuis les dernières découvertes, par R. Pellé, d'une tour octogonale dans la rue du Cirque Romain (cf. Étape 3).

En revanche, elle se distingue des autres tours par sa position sur l'enceinte et par sa structure pleine. Le raccordement du rempart est nettement visible sur ses faces ouest et nord. Elle est tournée vers la ville alors que toutes les autres tours de l'enceinte nîmoise sont stratégiquement orientées vers l'extérieur.



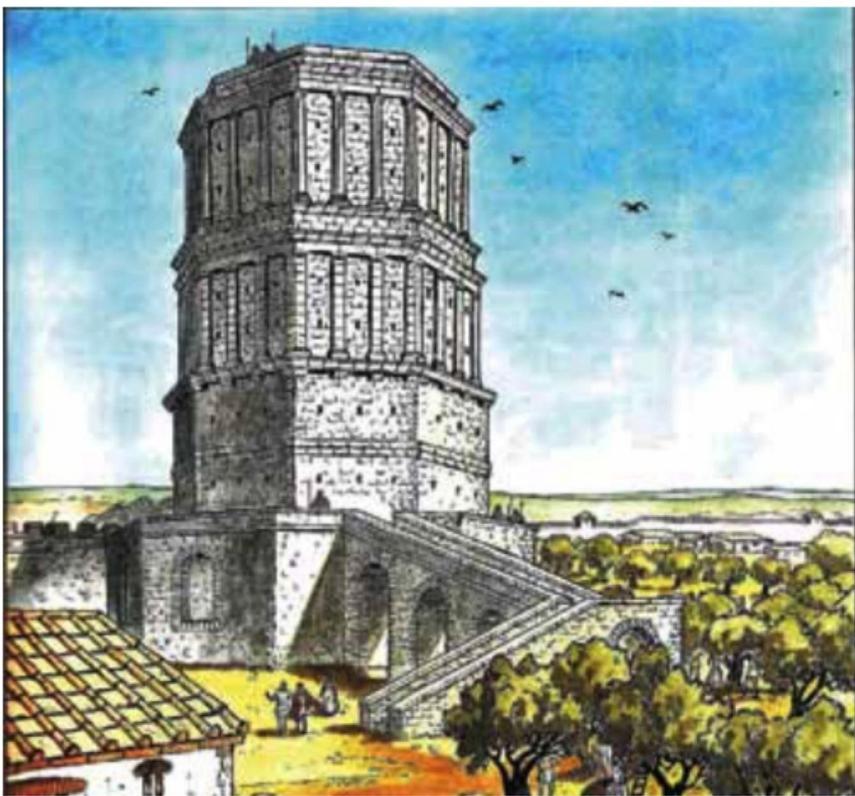
ill. 48. Restitution de la ville de Nîmes à l'époque gallo-romaine. (Vue du nord de la tour Magne) (Extrait de l'ouvrage *Les voyages d'Alix – Nîmes, le Pont du Gard* de J. Martin, J. Denoël et E. Teyssier © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Éditions Casterman).



ill. 50. La tour Magne aujourd'hui.

D'autre part, sa construction massive ne permettait pas d'accéder à l'intérieur car la tour était pleine. Toutefois, des voûtes intérieures sont aujourd'hui visibles côté est suite à l'effondrement d'une partie des murs extérieurs. Ces espaces clos, voûtés et inaccessibles, peuvent avoir été aménagés par les architectes romains pour économiser la pierre (ill. 51).

L'intérieur de la tour Magne n'est accessible que de-

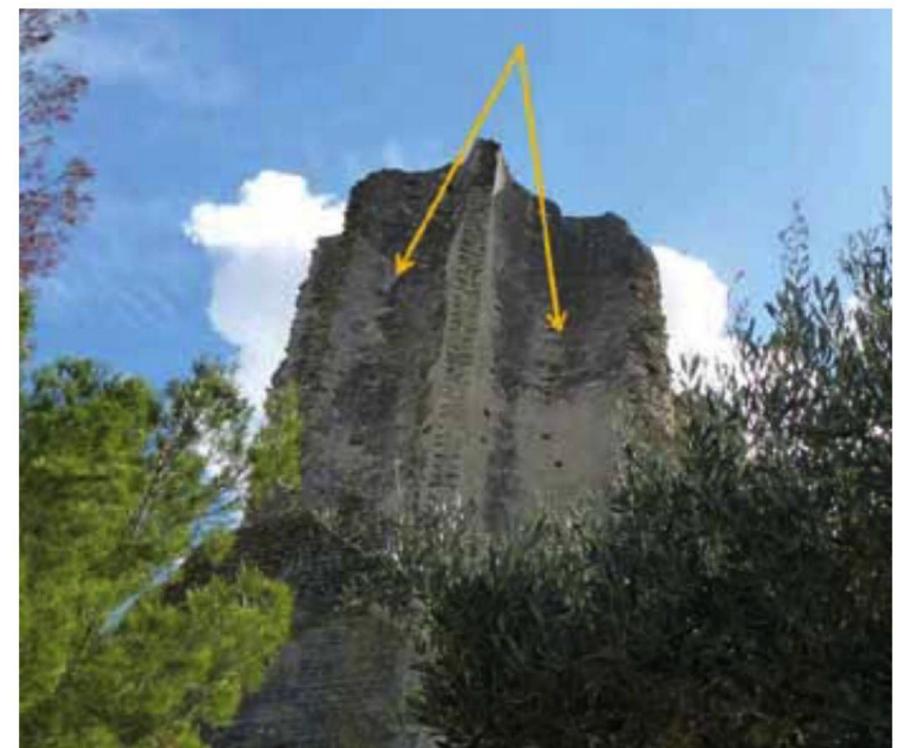


ill. 49. Restitution de la tour Magne et de la rampe d'accès au premier niveau. (Vue à partir du côté sud)

(Extrait de l'ouvrage *Les voyages d'Alix – Nîmes, le Pont du Gard* de J. Martin, J. Denoël et E. Teyssier © Casterman. Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Éditions Casterman).



ill. 52. Sur le mont Cavalier à gauche en arrivant par la rue Combret : escaliers construits à proximité des remparts entre 1920 et 1930.



ill. 51. Tour Magne (côté est) : voûtes intérieures.



ill. 53. Rempart aménagé dans une propriété privée au nord de la tour Magne

puis le début du XVII^e siècle. À cette époque, François Traucat, un jardinier qui avait fait fortune avec la commercialisation du mûrier, l'a évidée, pensant y trouver un trésor. En effet, une prédiction de Michel de Notre-Dame, dit Nostradamus, indiquait qu'un jardinier trouverait un jour un trésor gaulois dans la tour Magne.

Il n'a rien trouvé, s'est ruiné et a certainement fragilisé la tour qui perdit sa partie haute. Il a, cependant, permis de découvrir la tour gauloise et nous comprenons mieux aujourd'hui l'architecture des deux tours superposées : la gauloise et la romaine.

À notre arrivée à la tour Magne, au cours d'une des visites des remparts, une des participantes, inspirée par la beauté du site, nous a récité ces vers holorimes de **Marc Monnier**, souvent attribués à tort à Victor Hugo :

La reine dit à Gall : "Beau moine rose et gras,
Jusqu'où peux-tu marcher, me tenant dans tes bras ?"
**Gall, amant de la Reine, alla, tour magnanime,
Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîmes.**

Marc Monnier : écrivain genevois né à Florence et mort à Genève (1829-1885)

Vers holorimes : De *holos* (tout entier) et rime. Vers qui dans leur entier, de la première à la dernière syllabe, ne constituent qu'une seule rime.

Étape 13 - La porte Cancière et la route des Arvernes

(Intersection des rues des Gazons, Démians, de la Lampèze et de la porte Cancière)

À partir de la tour Magne, le rempart s'oriente plein nord. Son emplacement est bien visible, suite à un aménagement récent en une petite terrasse au début de la rue de la tour Magne, en bordure de la place Guillaume Apollinaire (ill. 53).

Après la place Paul Valéry et quelques mètres sur la rue Rouget de Lisle, l'enceinte romaine oblique à angle droit en direction de l'est, sur la rue des Gazons (le chemin de la muraille vieille du plan parcellaire 1782-1783).

Le rempart arrive à l'intersection et à l'extrémité des rues de la Lampèze et de la porte Cancière sur une voie antique conduisant vers les gaulois Arvernes, de l'Auvergne d'aujourd'hui. Cette route a pris le nom de « chemin de Régordane » à l'époque médiévale. Elle passait par La Calmette, Ners, Vézénobres, Saint Martin de Valgagues, le col de Porte, Chamborigaud, Génolhac, Villefort, La Garde Guérin, La Bastide (en

Lozère), Langogne, etc. en direction de la Haute-Loire pour atteindre Gergovie. Aucun vestige ne permet d'attester une porte à cet emplacement mais de nombreux éléments le laissent penser :

- La topographie du terrain et la convergence de nombreuses voies appuient cette hypothèse.

- De nombreux plans anciens montrent une interruption du rempart et parfois l'emplacement de deux tours.

- La convergence des opinions du début du XVII^e siècle à nos jours place une importante porte antique en ce point du rempart.

- L'étymologie latine présentée par Eugène Germer Durant* (1812-1880), professeur agrégé, membre de l'académie de Nîmes, conforte l'hypothèse d'une porte antique «... porte romaine, fermée probablement par une herse en fer ou treillis* (Porta Cancellaria, de Cancer et son diminutif Cancellus). »

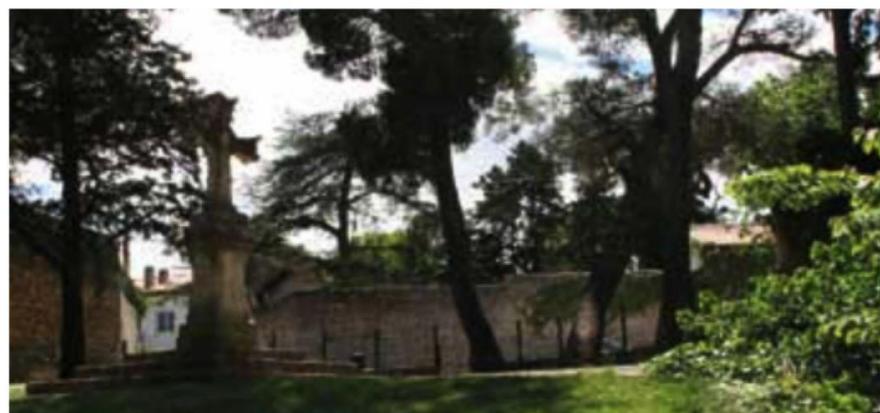
Étape 14 - La poterne* de la chapelle des Trois Fontaines

À l'extrémité de la rue Démians, en arrivant à la chapelle des Trois Fontaines, la courtine* se trouve à droite sous le mur de la façade de la maison longeant la rue. Pierre Varène décrit à cet emplacement une tour de forme allongée qui interrompt la courtine*.



ill. 54. La poterne de la chapelle des Trois Fontaines. (Carte archéologique: annotation J-F Dufaud).

Les archéologues s'interrogent sur la présence d'une porte ou plus vraisemblablement d'une poterne. Cela conforterait la légende selon laquelle Saint Baudile au



ill. 55. Square de la chapelle des Trois Fontaines avant la tempête du 8 février 2015. (Photo: J-L Sitjar).

IV^e siècle, aurait été amené à cet endroit, hors des murs de la ville par des païens qu'il essayait de convertir. Il fut décapité et, toujours selon la légende, sa tête aurait rebondi trois fois, donnant naissance à trois sources exactement à l'emplacement de l'actuel oratoire des Trois Fontaines.



ill. 56. Chapelle des Trois Fontaines. (Photo: J-L Sitjar).

Étape 15 - Les tours de la rue des Moulins

À l'emplacement de la rue des Moulins, sur un plan parcellaire du XVIII^e siècle (1782-1784) figure « ancien Mur de Ville ».

Comme l'a écrit A. de Rulman* en 1627, au nord de cette rue, cinq moulins pourraient avoir été construits sur l'emplacement des tours romaines. Pierre Varène et Richard Pellé hésitent à valider cette hypothèse car le diamètre et l'espacement des tours sont inférieurs

à ceux connus sur l'enceinte romaine. Mais la matérialisation du tracé reste officiellement aujourd'hui sur la ligne de crête de la colline très proche des moulins, devenus aujourd'hui des habitations de banlieue. Ces moulins à vent, dont certains ont pu fonctionner jusqu'à la fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle, produisaient de la farine.



ill. 57. Les moulins de la rue des Moulins.

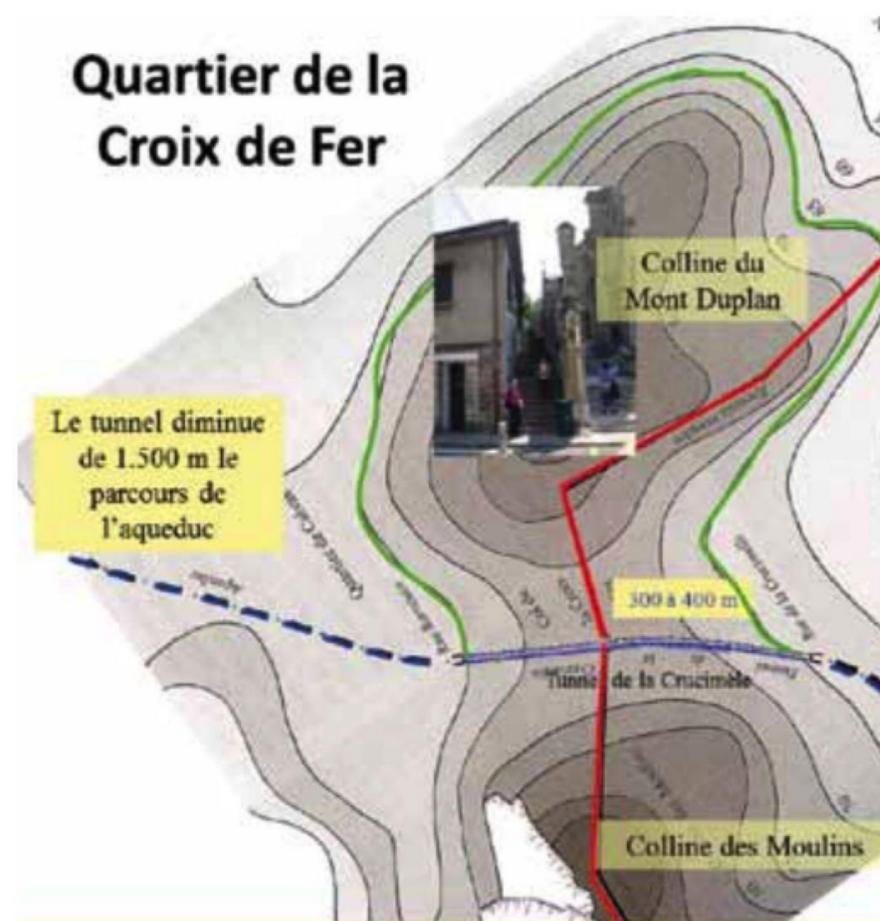
Étape 16 - La porte d'Uzès, la route des Helviens et l'aqueduc romain

Le tracé du rempart suit la rue de la Croix de Fer, coupe la rue Bonfa et remonte les escaliers qui longent l'église Saint Luc pour arriver devant le moulin du Mont Duplan, avant de descendre directement, en direction du sud, vers la porte d'Auguste.

Le franchissement de la rue Bonfa est un point stratégique pour la ville romaine de Nîmes car l'intersection de la rue de la Croix de Fer marque l'emplacement de la Porte d'Uzès et l'entrée de l'aqueduc romain dans la ville. En effet, par cette porte, une voie antique majeure franchit le rempart et relie *Nemausus* à *Alba* (Ardèche), la capitale des Helviens, une ethnie proche des Volques. Cette voie traverse les communes de Russan, Blauzac, Uzès et Lussan... (ill. 2).

D'autre part, l'aqueduc construit à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C., amène l'eau d'Uzès à Nîmes par le pont du Gard. Il passe perpendiculairement à l'enceinte romaine, sous la porte d'Uzès (ill. 58 et 59), à quatorze mètres sous terre, dans un tunnel de quatre cent mètres creusé dans une roche du crétacé* de type urgonien*, calcaire qui a la dureté de l'aluminium, donc dix fois supérieure à celle du calcaire coquillé du miocène* avec lequel a été construit le pont du Gard.

Le tunnel a permis de franchir le col, rue Bonfa, entre les collines des Moulins et le Mont Duplan. L'aqueduc évite ainsi de suivre la courbe de niveau qui aurait allongé son tracé de mille cinq cents mètres en contournant le Mont Duplan, pour entrer dans la ville (ill. 58 : le tracé vert).



ill. 58. Le rempart et l'aqueduc romains au Col de la Croix de Fer.

En **rouge** : le rempart romain

En **bleu pointillé** : l'aqueduc romain enterré

En **bleu continu** : l'aqueduc romain en tunnel

En **vert** : tracé qui aurait pu permettre d'éviter le creusement d'un tunnel pour le passage de l'aqueduc au col de la Croix de Fer

Bulletin n° 29, 2011 Temps de l'eau - École antique de Nîmes
Parcours de l'aqueduc antique de Nîmes dans la ville (ill. 20. p 93 J. Pey).

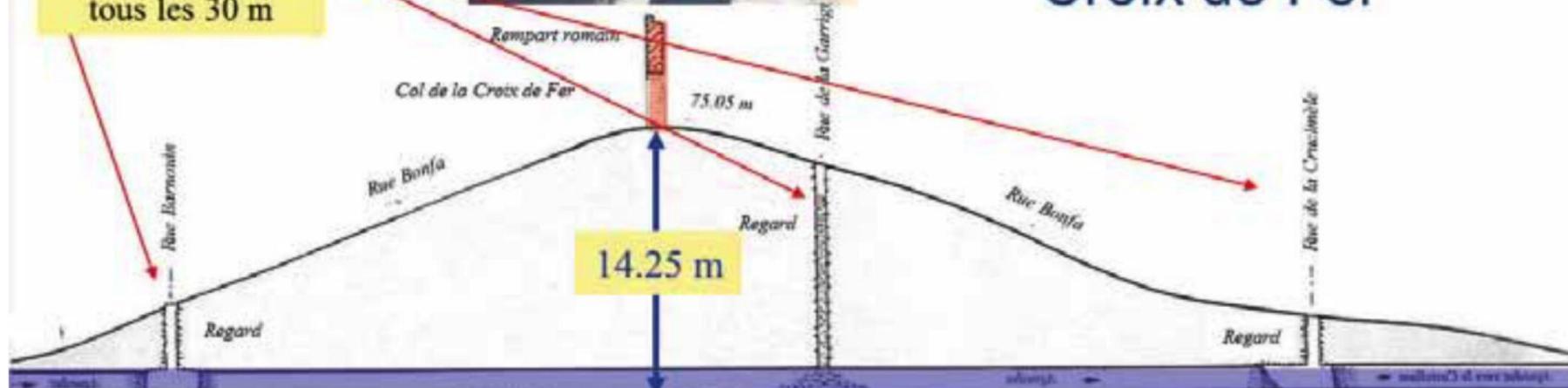
A l'approche
de l'église
St Luc



La traversée de
l'Aqueduc !!!

Col de la
Croix de Fer

Regards environ
tous les 30 m



ill. 21. Coupe restituée du tunnel de la Crucimèle
sous le col de la Croix de Fer (J. Pey, M.A.N.)

Bulletin N° 29 École Antique de Nîmes Page 93



ill. 59. Coupe restituée du tunnel de la Crucimèle sous le col de la Croix de Fer et sous l'emplacement du rempart romain.
(J. Pey – Musée Archéologique de Nîmes)

Bulletin n° 29, 2011 Temps de l'eau - École antique de Nîmes – Parcours de l'aqueduc antique de Nîmes dans la ville.

Étape 17 - Du mont Duplan à la porte d'Auguste

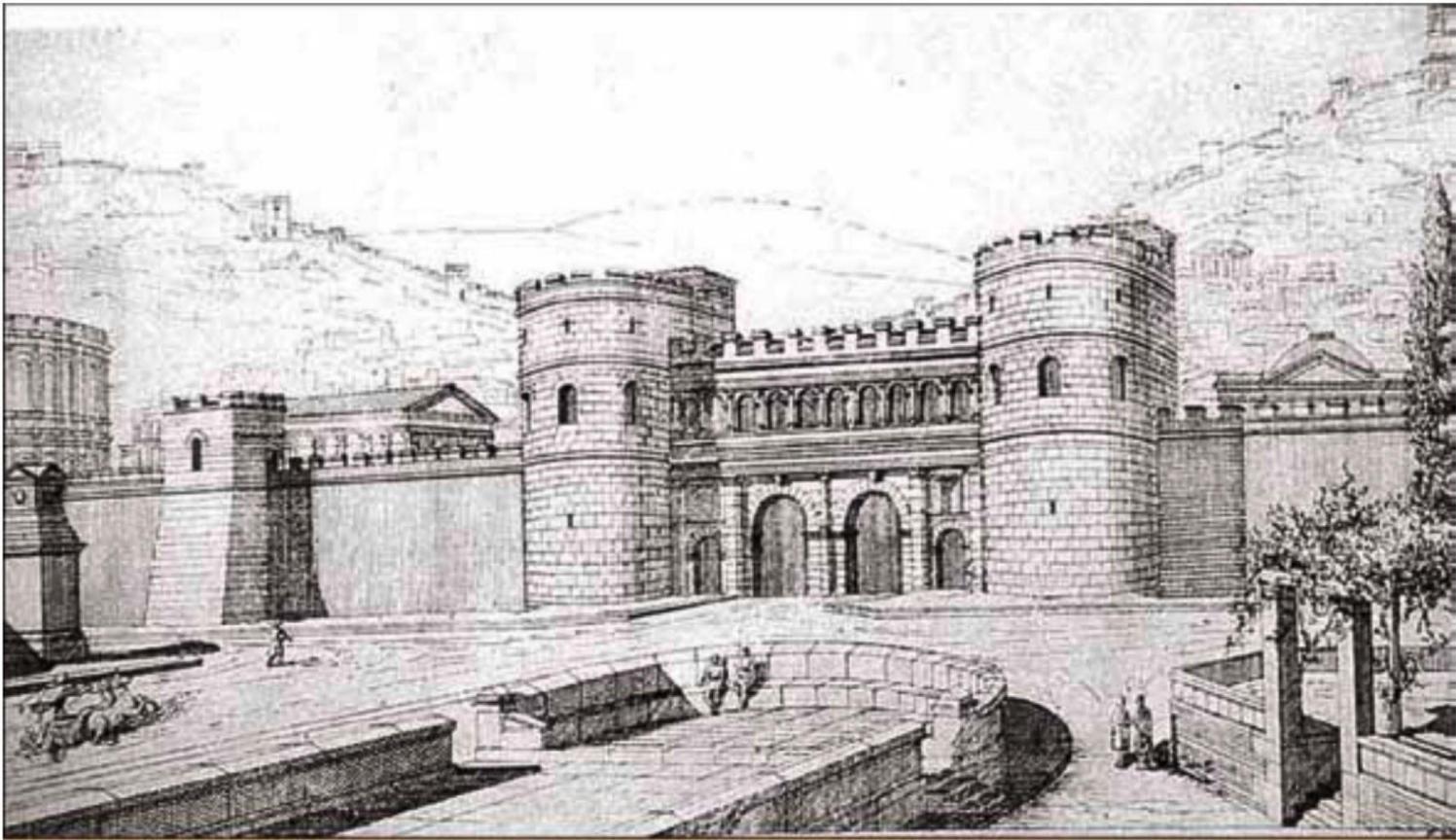
Après avoir traversé la rue Bonfa, le rempart monte vers le mont Duplan sous les escaliers qui longent actuellement l'église Saint Luc. Devant le moulin du mont Duplan, il oblique à droite, plein sud, directement vers la porte d'Auguste (ill. 60.).

ill. 60.

Moulin du mont Duplan



Étape 18 - La porte d'Auguste: la voie Domitienne, les routes des Voconces et des Cavares



ill. 61. La porte d'Auguste en entrant dans la ville.
Restitution par F. Germer-Durand*. (Musée du Vieux Nîmes).

La porte d'Auguste est ce qui nous reste d'une porte monumentale des remparts romains. Elle a été protégée au cours de l'histoire en grande partie parce qu'elle s'est trouvée englobée dans une forteresse, le Château Royal, construit au XIV^e siècle. Cette caractéristique explique le nom de la place du Château, juste derrière le square de la porte d'Auguste. Elle a été redécouverte en 1793, lors de la destruction des remparts médiévaux. Du Moyen-Âge, il reste aussi au milieu du square les margelles d'un puits qui alimentait le château.

La voie Domitienne

Autrefois appelée la porte d'Arles (*Porta Arelatensis*), la porte d'Auguste marque l'entrée de la voie Domitienne dans la ville en venant de Beaucaire – Tarascon avec un embranchement venant d'Arles. Le pavé romain de la voie antique visible dans le square Auguste est constitué de grandes dalles d'un à deux mètres de long et de trente centimètres d'épaisseur.

La route des Voconces et des Cavares (ill. 2)

En direction de Beaucaire, à une centaine de mètres à l'est de la porte d'Auguste, une voie antique se détachait de la voie Domitienne en direction du nord-est. Elle unissait Nîmes à Vaison-la-Romaine (*Vasio*), l'une des deux capitales des Voconces, un peuple très lié aux Volques Arécomiques de Nîmes. Cette voie empruntait l'actuelle rue Pierre Sénard, puis la route d'Avignon jusqu'à l'oppidum* du Marduel à St Bonnet du

Gard et Remoulins. La voie antique franchissait le Gardon à gué jusqu'à la construction d'un pont romain. Après avoir franchi le Gardon, la voie se divisait en deux comme c'est encore le cas aujourd'hui :

- La route des Voconces partait vers le nord par Valliguières, Pouzilhac, Connaux, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Espirit, Bollène... (ill. 2.).
- La route des Cavares, peuple gaulois de la région du Vaucluse, conduisait directement vers les Angles, Villeneuve-lès-Avignon pour arriver à Avignon.



ill. 62. Marquage au sol de l'emplacement de la tour romaine.

L'emplacement des tours sur le trottoir

La porte d'Auguste, construite en grand appareil*, est constituée au centre de deux grandes arcades pour le passage des chars, flanquées de deux petites baies latérales réservées aux piétons (ill. 61). Elle était encadrée et protégée par deux imposantes tours demi-circulaires dont les emplacements sont toujours visibles (ill. 62). De plus, l'accès était, à l'origine, défendu par des portes à deux vantaux qui devaient certainement rester ouvertes. Elles étaient doublées de herses dont les rainures creusées dans la pierre sont nettement visibles.

L'inscription

Sur la partie supérieure de la porte, avec beaucoup d'attention, on peut lire, sur deux lignes, l'inscription qui a permis de dater l'enceinte des années 16-15 av. J.-C. Les lettres en bronze ont disparu mais leurs emplacements restent gravés dans la pierre :

IMPerator CAESAR DIVI Filius AUGUSTUS
consul XI TRIBunicia POTESTate VIII
PORTAS MUROS que Coloniae DAT
L'empereur César Auguste, fils du divin (Jules César), consul pour la 11^e fois, revêtu de la puissance tribunicienne pour la 8^e fois, donne ces portes et ces murs à la colonie.

Figurent en rouge dans cette reproduction de l'inscription, les mots et lettres sous-entendus en latin ou disparus lors de la démolition des constructions médiévales en 1793.

La cour intérieure



ill. 63. La cour intérieure de la porte d'Auguste : le cavaedium.

En franchissant la porte, les piétons pouvaient découvrir une vaste cour (treize mètres sur dix mètres), le *cavaedium*. L'archéologue Richard Pellé le présente comme un lieu d'information sur les événements en cours dans la ville. Les galeries couvertes latérales que l'on peut voir en entrant dans le square, servaient aussi d'octroi, permettant de taxer au passage toutes les denrées.



ill. 64. Le square de la porte d'Auguste.

Les avant-corps de taureaux

En façade, au-dessus de chacune des voûtes centrales se trouvent les sculptures très érodées de deux protomés* de taureaux (ill. 65). On retrouve à Nîmes, de chaque côté de la porte principale de l'amphithéâtre, ces avant-corps de taureaux récemment restaurés (ill. 66). Il est possible que la présence de ces taureaux soit un rappel de la voie Héracléenne*, l'ancêtre gauloise de la voie Domitienne. Il s'agit d'un itinéraire qui selon la légende, aurait été créé par Héraclès (Hercule) pour ramener, depuis l'extrémité occidentale du monde jusqu'à Mycènes dans le Péloponnèse, les bœufs volés au géant Géryon.



ill. 65. Deux protomés* de taureaux très érodés sur la Porte d'Auguste.

Christian Lacour dans son ouvrage *La porte de Rome ou porte d'Auguste* (1989), nous donne une autre interprétation : « Auguste (nombreux sont les récits qui l'attestent) vénéra le taureau. Est-ce un hommage qui lui est rendu, par la présence sculptée de ces deux avant-corps ? D'ailleurs dans sa jeunesse, n'avait-il pas reçu le surnom de *Thurinus* ? »

D'autres pensent que ces avant-corps pourraient faire référence au culte de Mithra, divinité très populaire dans les armées romaines. Ce culte, d'origine orientale, fait intervenir la divinité Mithra, la lumière ou

son émanation, qui capture un taureau dont le sacrifice donne la vie. Toutefois, cette thèse n'est pas retenue par les spécialistes car aucun *mithraeum* (lieu du culte) n'a été retrouvé à Nîmes.



ill. 66. Protomés* de taureaux restaurés sur l'amphithéâtre de Nîmes

La statue d'Auguste

Dans le square se trouve une statue d'Auguste, en bronze. C'est une copie de la statue antique, appelé « *Prima Porta* », propriété du musée du Vatican à Rome. L'histoire de cette statue et la traduction du message de



ill. 67. Statue d'Auguste dans le square de la porte d'Auguste de Nîmes. (Photo : J-L Sitjar)

propagande porté par la cuirasse ont été publiées par le professeur David Matex aux éditions Lacour - Rediviva sous le titre « La statue d'Auguste de Nîmes, réhabilitation d'une œuvre injustement décriée » (cf. l'article « Histoire de la Statue d'Auguste de Nîmes et le message historique et allégorique porté par la cuirasse »).

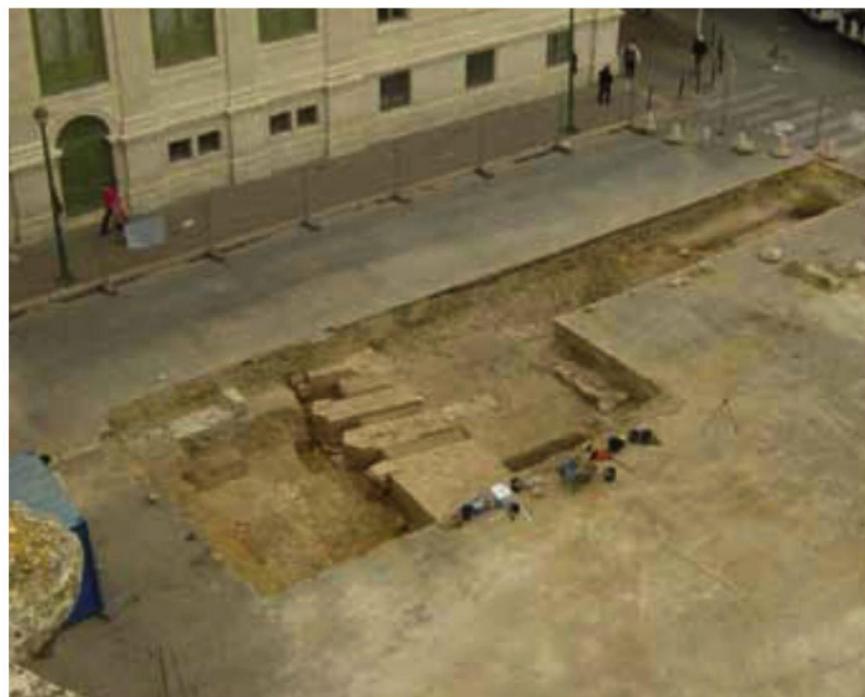
Étape 19 - La porte des eaux

(découverte en 2005), présentée en collaboration avec Yves Manniez

Sur le parvis des Arènes, à proximité du Palais de justice, un marquage au sol représente un ouvrage hydraulique destiné à l'évacuation des eaux provenant du quartier de l'amphithéâtre (**ill. 68 et 69**). L'enceinte romaine était construite au-dessus de trois piliers avec avant-becs* qui faisaient face à l'intérieur de la ville d'où arrivait l'eau.

Cet aménagement hydraulique comprenant quatre passages biaisés de soixante-dix à soixante-quinze centimètres de large traversait le mur de l'enceinte. Il a été impossible de déterminer la hauteur de cet ouvrage appelé par les archéologues « dispositif à barbacanes* » dont l'ouverture était haute et étroite. Mais la présence d'avant-becs dont le rôle est d'améliorer le passage de l'eau « suppose l'existence d'un cours d'eau pouvant être très violent au point de favoriser les remous et de charrier de nombreux déchets susceptibles d'abîmer les piles du passage ».

Cette porte des eaux des Arènes permettait, jusqu'à la fin du I^{er} siècle, l'évacuation de flux circulant dans un chenal à ciel ouvert. La différence est flagrante avec la porte voisine située plus à l'est, à l'intersection de la rue des Greffes et du bd Amiral Courbet où arrivaient des eaux usées ou de ruissellement. Collectées dans de grandes canalisations maçonnées et voûtées, ces eaux,



ill. 68. Le passage des eaux et un tronçon de courtine vu de l'amphithéâtre.

Bulletin n° 29, 2011 Temps de l'eau
- École antique de Nîmes – L'hydraulique antique aux abords de l'amphithéâtre de Nîmes : données récentes (Y. Manniez, M. Célié, A. Veyrac) (Page 17 ill. 12).

Photo : Yves Manniez (INRAP).



ill. 69. *Détail du passage des eaux et segment du rempart augustéen.*

*Bulletin n° 29, 2011 Temps de l'eau
- École antique de Nîmes – L'hydraulique antique aux abords
de l'amphithéâtre de Nîmes :
données récentes (Y. Manniez, M. Célié, A. Veyrac)
(Page 17 ill. 14).*

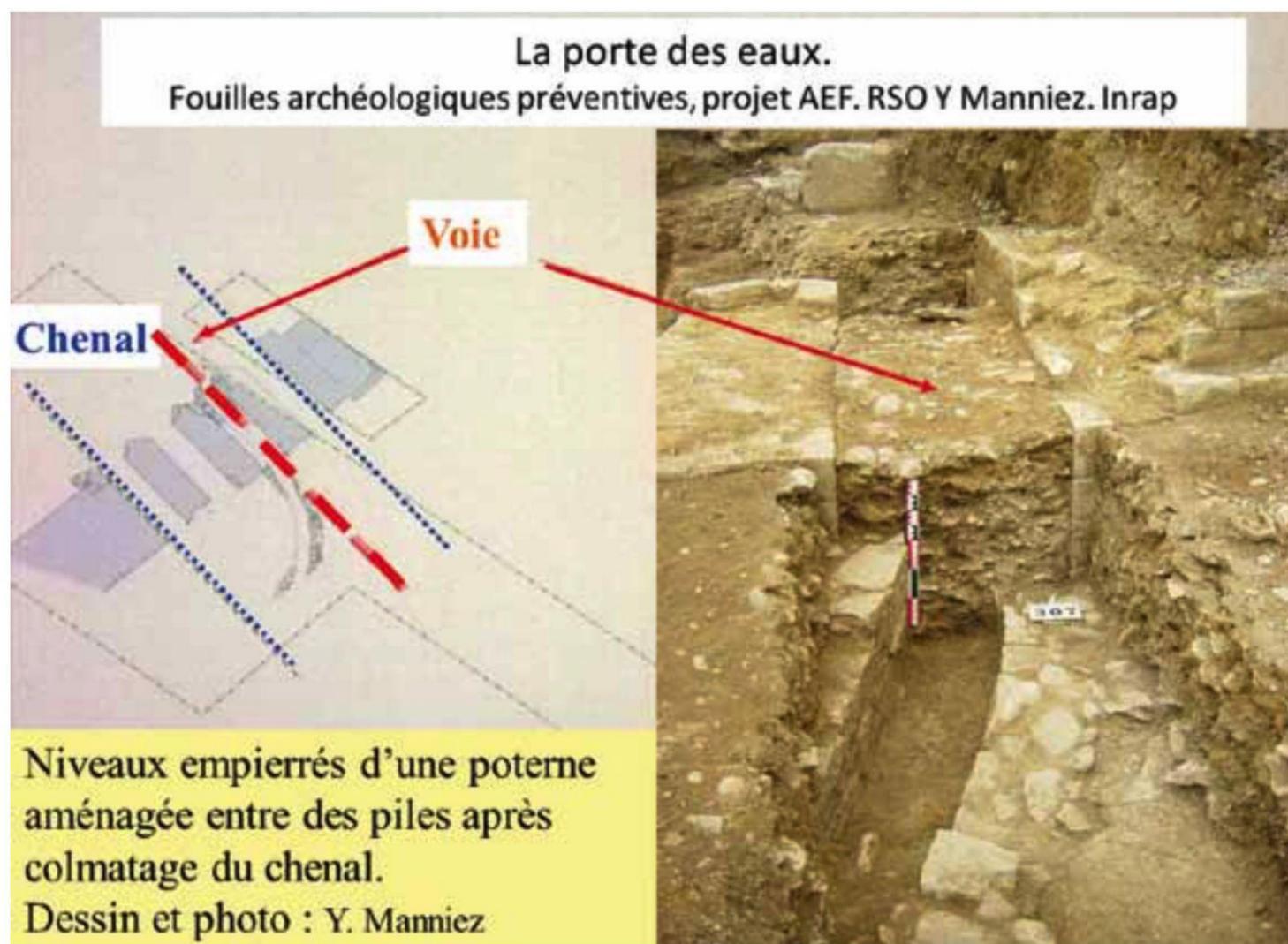
Photo : Yves Manniez (INRAP).

après avoir franchi le rempart muni de grilles mobiles, s'évacuaient dans le fossé qui ceinturait la ville.

Devant l'amphithéâtre, la largeur du chenal est réduite (entre cinquante et cent soixante centimètres) et une poterne*, dont subsistent plusieurs niveaux de circulation empierrés, est aménagée dans le rempart à l'emplacement de l'une des barbicanes*(**ill. 70**).

Ce passage étroit devait permettre aux piétons de rejoindre la voie périphérique longeant l'extérieur du rempart.

Sources : Y. Manniez, M. Célié, A. Veyrac, *L'hydraulique antique aux abords de l'amphithéâtre de Nîmes : données récentes. Temps de l'eau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône. Bulletin de l'École antique de Nîmes, n° 29, 2011, p. 11-30.*



ill. 70. *Yves Manniez (INRAP).*

Étape 20 - Les tours de l'amphithéâtre présentées ci-dessous avec la collaboration d'Yves Manniez

Deux tours sont matérialisées au sol sur le parvis de l'amphithéâtre.

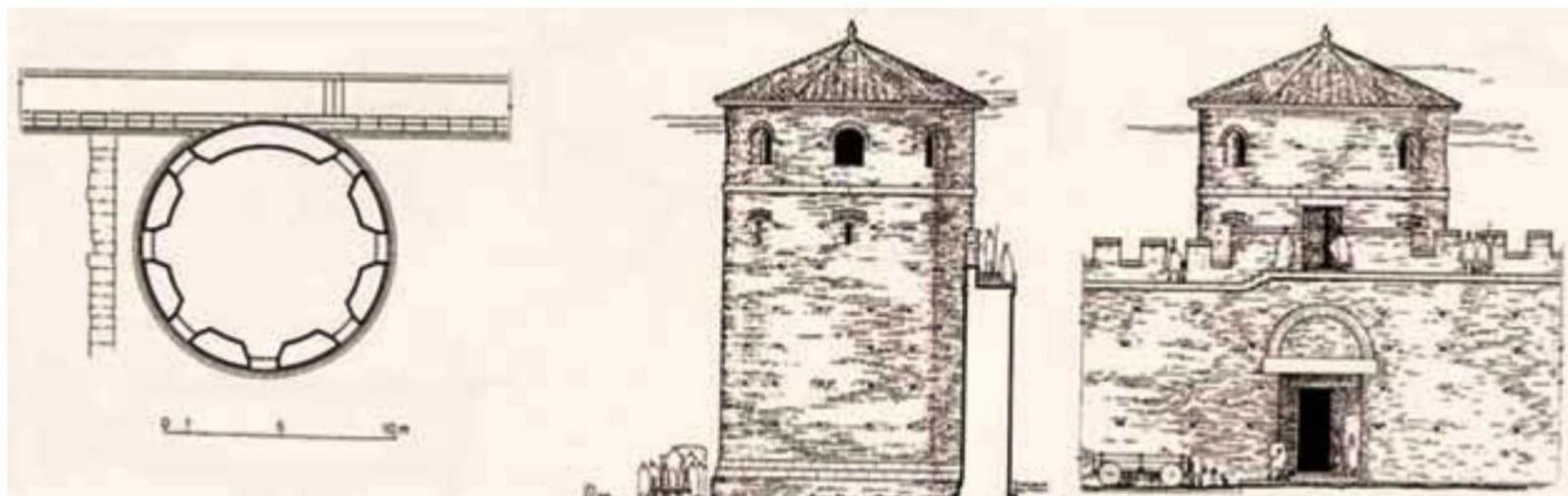
La tour n° 1 est ronde et tangentielle à la courtine*. Elle était couverte de tuiles comme le montrent les restitutions de Varène (**ill. 71**).

Les archéologues ont repéré au pied de cette tour, du

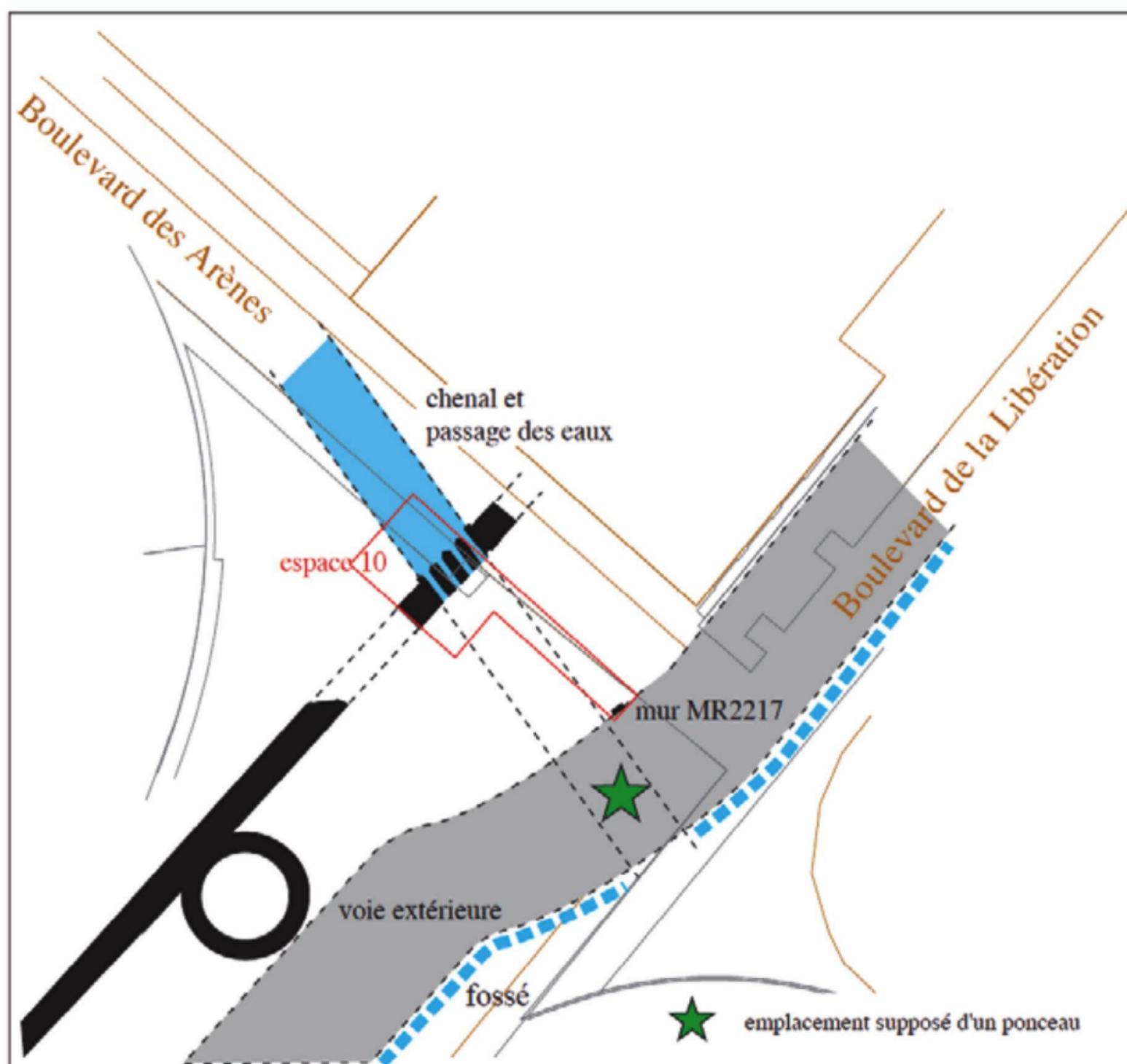
côté extérieur à la ville, la marque de moyeux de roues de chars. La voie périphérique qui passait devant l'enceinte était longée de l'autre côté par un ruisseau qui devait sans doute rejoindre le Vistre et la circulation y était certainement importante. Les charrettes, pour pouvoir se croiser, serraient la bordure ouest soit à

cause d'un rétrécissement de la voie soit à cause d'un coude restitué par les archéologues (ill. 72 : restitution inédite d'Yves Manniez fig. 157 du rapport « Nouvelles données sur les abords de l'amphithéâtre de Nîmes. Fouille et surveillance de travaux préalables au projet Arènes-Esplanade-Feuchères (AEF)* » de 2009).

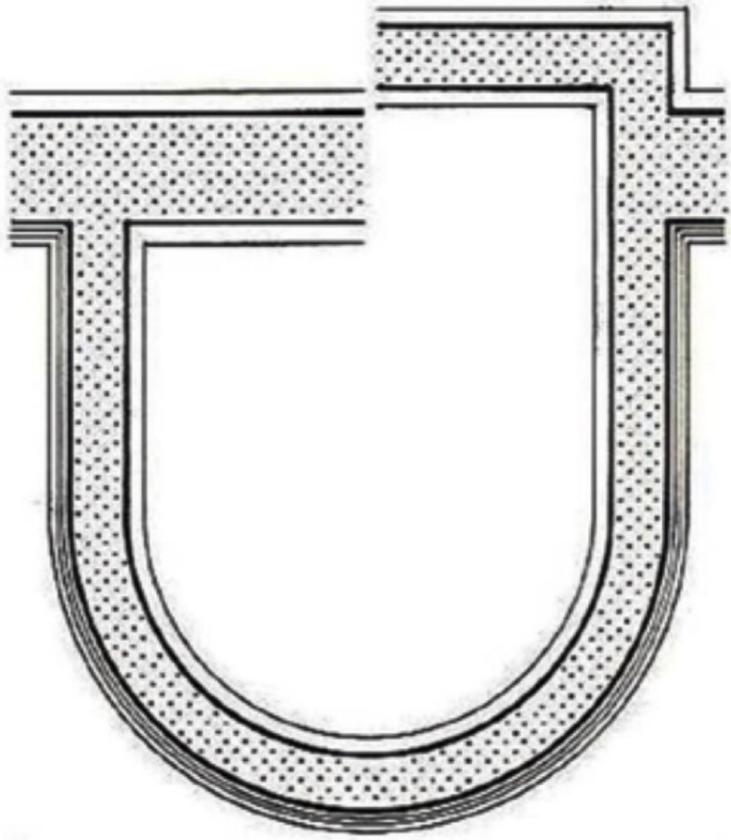
Toujours sur le parvis des Arènes, on peut voir à une soixantaine de mètres à l'ouest de la première tour, l'emplacement d'une deuxième tour de forme allongée (ill. 73 et 74). Après la construction de l'amphithéâtre, une poterne* aurait été ouverte à proximité.



ill. 71. Restitution de la tour 1 devant l'amphithéâtre. (L'enceinte gallo-romaine de Nîmes Fig. 72 - Pierre Varène CNRS).

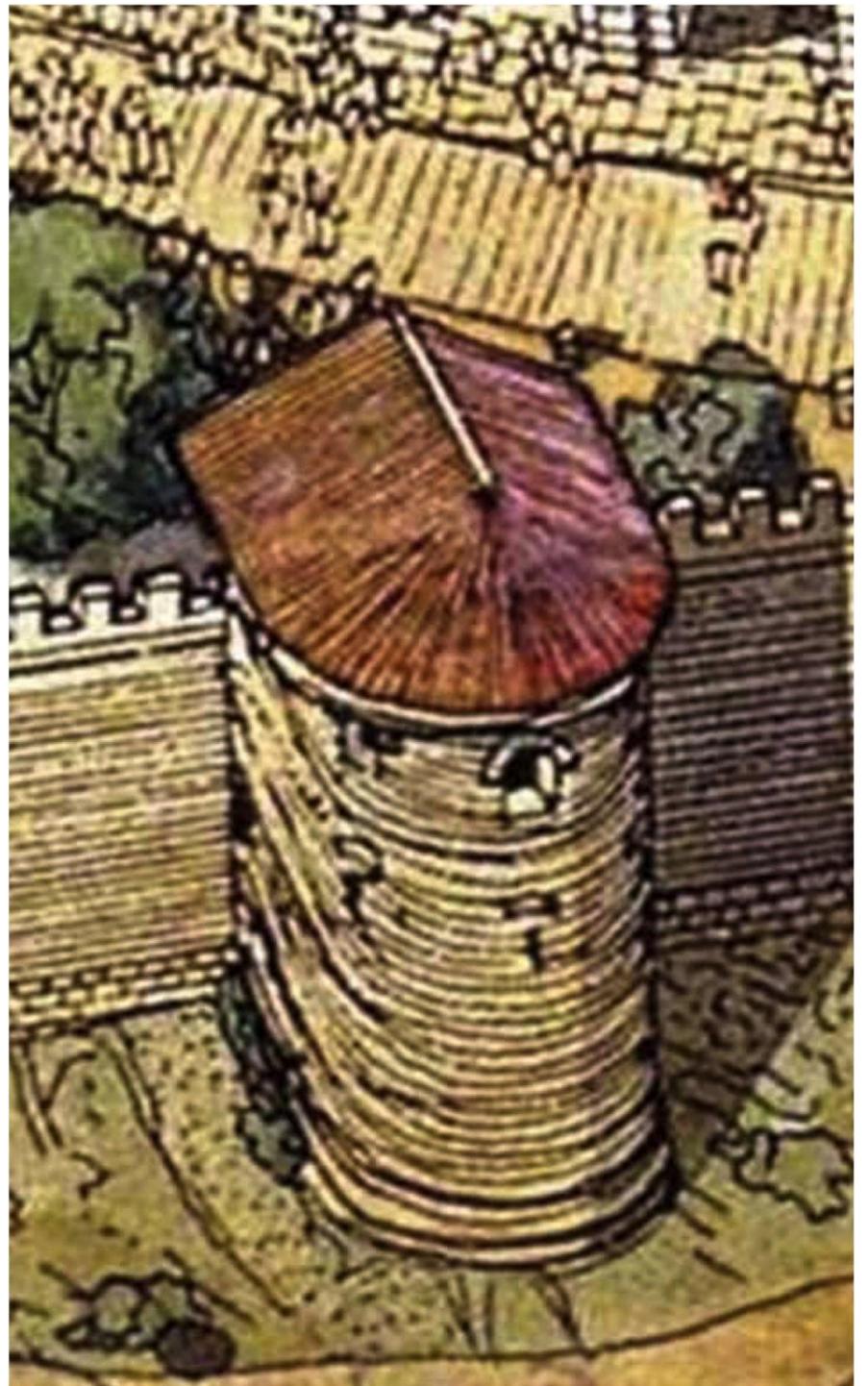


ill. 72. Restitution de la courbe de la voie périphérique extérieure et de l'emplacement d'un petit pont ★ pour traverser le canal d'évacuation situé au sud-est de la porte des eaux des Arènes. (Figure inédite du rapport AEF* - 2009 - Yves Manniez).



ill. 73. Tour 2 devant l'amphithéâtre. (Plan : P. Varène CNRS)

ill. 74. Tour 2 devant l'amphithéâtre.
(Restitution de l'amphithéâtre extraite de
Voyage en Gaule Romaine)
J-C Golvin
2^e édition ACTES SUD - Errance page 67



LES SIX REMPARTS SUCCESSIFS DE NÎMES

En conclusion, utilisons la carte des remparts de J. Igolen*, l'académicien historien de Nîmes, pour y situer les fortifications qui se sont succédé pendant vingt-trois siècles dans le paysage de notre ville.

1 - Au III^e siècle av. J.-C., le peuple celte des Volques Arécomiques construit un rempart en pierres sèches ; il est parfois nommé rempart protohistorique (en **bleu** sur le plan) : **ill.75**. Les tours pleines constituent des bastions. Ce rempart enserré trente hectares sur les pentes sud du mont Cavalier jusqu'à la place Jules Guesde. Il est de loin le plus important oppidum* de la région qui en compte vingt-quatre d'une superficie moyenne de six à huit hectares.

2 - Au début du premier siècle apr. J.-C., Auguste permet aux Gallo-Romains de construire ce rempart de six kilomètres de longueur pour une superficie largement surdimensionnée de deux cent vingt hectares. La largeur de la courtine* est de deux mètres vingt à deux mètres soixante-dix et sa hauteur de neuf à treize mètres (en **rouge** sur le plan de J. Igolen*).

3 - Vers le V^e-VI^e siècle, Nîmes fortifie l'amphithéâtre antique qui devient le *castrum* des Arènes, et construit le rempart situé sous le Palais de justice.

4 - Du VIII^e au XIII^e siècle, la population, concentrée autour des arènes et de la cathédrale, fortifie ces quartiers avec des enceintes qui disparaîtront vers le XIV^e siècle lors de la construction de remparts sur l'emplacement des grands boulevards actuels enserrant l'Écusson (en **vert** sur le plan de J. Igolen*) : **ill.75**.

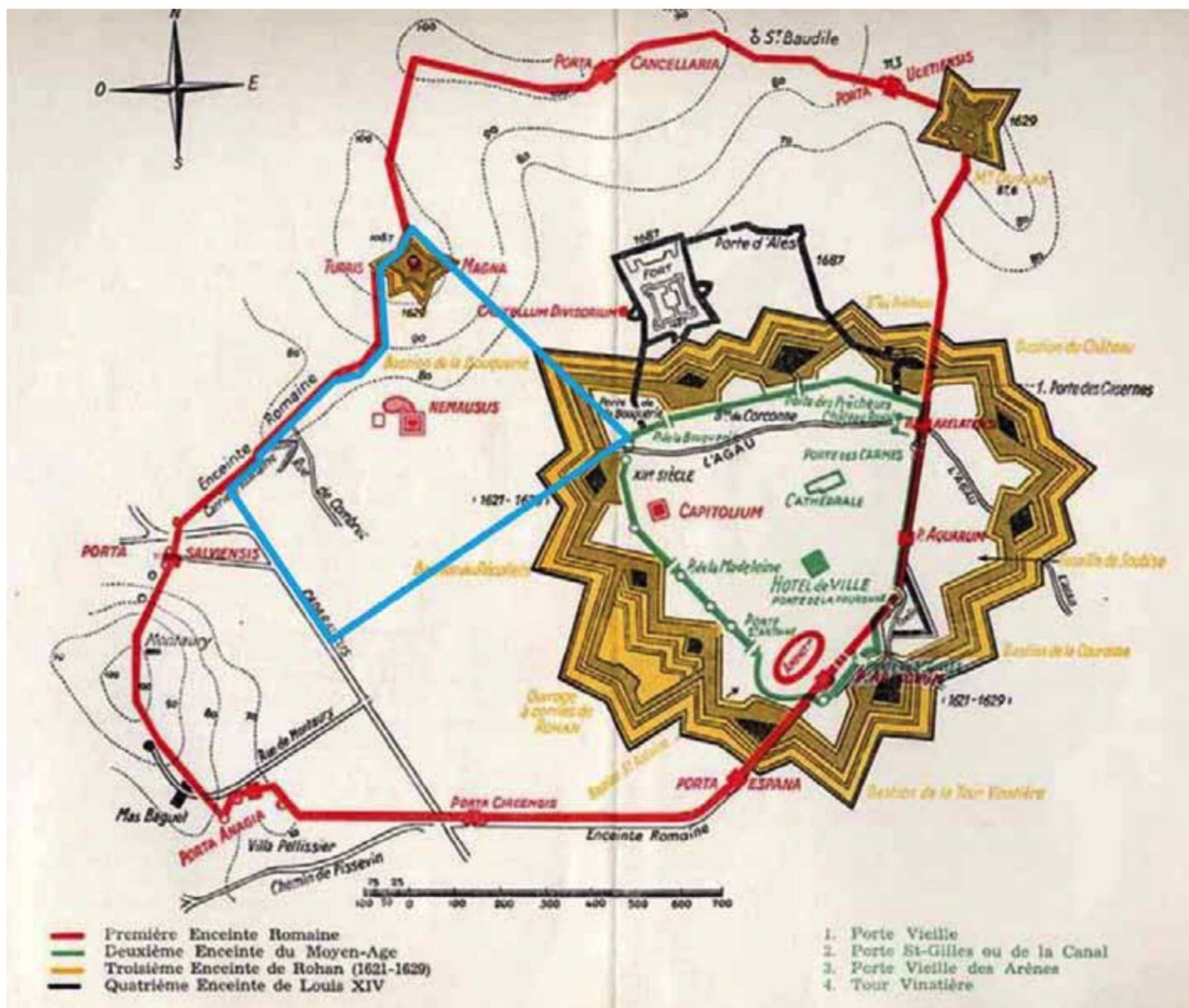
Une partie du rempart antique a été réutilisée, sur la portion qui va de la porte d'Auguste jusqu'aux Arènes. Sur le reste du tracé, le rempart médiéval mesurait douze mètres de hauteur et un mètre vingt de largeur. Il était donc moins épais que le rempart romain.

Ces fortifications ont été définitivement détruites de 1789 à 1793 pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Elles ne permettaient pas une bonne aération de la ville qui était très humide et elles menaçaient de s'effondrer.

5 - De 1621 à 1629, pendant les guerres de religion, le Duc de Rohan, chef emblématique de la rébellion huguenote contre le pouvoir royal catholique, entreprend de fortifier Nîmes, les anciennes fortifications médiévales ne pouvant pas résister aux progrès de l'artillerie. Il construit pour Nîmes des fortifications modernes dites à l'italienne dont le plan en étoile (en orange sur le plan de J. Igolen*) est constitué de bastions pointus que les boulets de canon ne pouvaient atteindre de face. Vauban perfectionnera plus tard cette architecture militaire. Louis XIII, après la signature de la paix d'Alès, le 28 juin 1629, entre à Nîmes le

14 juillet 1629 (source: Histoire de Remoulins – G. Charvet) et demande la démolition de ces remparts; cela fut fait l'année suivante (1630) et il n'existe plus aucune trace de ces fortifications.

6 - Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, Louis XIV ordonne en 1687 la construction de la citadelle, le Fort Vauban actuel. En 1689, le rempart médiéval nord est détruit et remplacé par une fortification qui passait derrière le fort Vauban, englobant le Puech Ferrier (mont Margarot) et descendant vers la ville par la rue Rangueil où subsistent encore des vestiges de ce rempart (fortifications en noir sur le plan de J. Igolen*). Le roi souhaitait pouvoir contrôler une éventuelle rébellion des Nouveaux Convertis (N.C.), terme qui désignait les anciens protestants convertis de force dans un contexte où chacun se devait d'être catholique.



ill. 75. Les anciennes fortifications de Nîmes (Jules Igolen*, 1935)
 En bleu : l'enceinte protohistorique (Tracé bleu de J-F Dufaud)

Francine Cabane et Jean-François Dufaud Membres de Pont du Gard et Patrimoine

La majestueuse porte Auguste à Nîmes était à l'époque romaine une des deux portes principales des remparts de la cité. Elle se trouve aujourd'hui en haut du boulevard Amiral Courbet, en direction du nord, à la hauteur de l'église Saint Baudile, encore appelée église des Carmes. C'est ici qu'entrait dans la ville la Via Domitia en provenance de Beaucaire.

Derrière les vestiges de cette porte monumentale, sauvée de justesse des démolisseurs en 1793, a été aménagé un square sur le niveau du dallage romain. Au milieu de celui-ci se dresse une statue aisément

étaient élevés, fut fouillé dans les années 1860. On y découvrit le 20 avril 1863, entre autres trésors, une somptueuse ronde-bosse*, en marbre, représentant Auguste et datée de 14 apr. J.-C., année de sa mort. Celle-ci fait partie désormais des collections du musée du Vatican.

Dans les années trente, Mussolini qui rêvait de créer un empire « mussolinien »



La statue d'Auguste dans le square de la Porte Auguste.

reconnaissable, celle d'Auguste, grand bienfaiteur de Nîmes et ordonnateur en 16-15 av. J.-C. de la construction « des portes et des murs » antiques comme l'expliquait l'inscription dont les accroches de lettres sont encore visibles sur l'architrave au-dessus des deux grandes arches.

L'origine de la statue du square Auguste

Cette statue est une copie en bronze du XX^e siècle, réplique fidèle d'une œuvre antique très célèbre, connue sous le nom d'Auguste de Prima Porta.

« Prima Porta » est le lieu au nord de Rome où se trouvait la « Villa Livia », résidence de Livie, la troisième femme d'Auguste. Le site de cette demeure appelée encore « Ad Gallinas Albas », très célèbre dans l'Antiquité pour la qualité de la viande des poulets qui y

aussi prestigieux que l'empire romain et de fonder la « Troisième Rome », la Rome fasciste après la Rome antique et la Rome papale chrétienne, obtint du musée du Vatican, possesseur de l'original, le droit de faire un moule de la statue d'Auguste et de fondre plusieurs copies en bronze destinées à embellir les forums impériaux à Rome.

Nîmes, à cette même époque, est dirigée par le maire Hubert Rouger, ardent républicain et homme de gauche qui voulait mettre en valeur le patrimoine antique de la ville. En 1935, la Mairie décide d'acquérir une des copies en bronze de la statue auprès de la société italienne qui les fabriquait, pour la somme de 17500 F. Pendant quatre longues années, cette acquisition restera dans les locaux du musée en raison des indécisions quant à l'emplacement qu'on pouvait lui



La statue d'Auguste à Nîmes.



Statue d'Auguste sur la voie des Forums à Rome.

réserver dans la ville. De plus, l'invasion de l'Éthiopie par Mussolini et son rapprochement avec Hitler en 1936 rendaient une inauguration difficile et problématique. On oublia donc un peu Auguste d'autant qu'une autre statue lui vola la vedette, celle d'un bœuf monumental que Nîmes avait acquis en 1937. Celui-ci provenait de la démolition du palais du Trocadéro, remplacé par le palais de Chaillot lors de l'Exposition universelle de Paris. Le bœuf, qu'on fit passer pour un taureau, fut installé à neuf mètres de haut devant la gare de la Petite Camargue au bout des allées Jean Jaurès.

En 1939, suite à l'évolution des relations internationales, on repara du monument d'Auguste. L'Allemagne ayant envahi la Pologne le 1^{er} septembre, Mussolini ayant adopté une position de non-belligérance, la France, redoutant d'avoir à se battre sur plusieurs fronts, tenta un rapprochement avec l'Italie. C'est dans ce contexte de relations diplomatiques délicates et pour renforcer « l'amitié franco-italienne » que la ville de Nîmes décida d'installer la statue d'Auguste dans le petit square sous la porte antique, le 11 novembre 1939. La cérémonie rassembla beaucoup de Nîmois mais fut cependant sobre et discrète. L'inauguration officielle, pourtant envisagée, n'eut jamais lieu car l'Italie déclara la guerre à la France en juin 1940.



Statue d'Auguste à l'époque romaine.
 Publié par : Robert Delord 13 avril 2012 dans *Actualités, Iconographie & Histoire des arts Antiquité*
 Source INTERNET

L'histoire de la statue de Prima Porta

L'original en marbre, pièce de toute beauté, avait été réalisé à la demande de Livie, la femme d'Auguste, à la mort de son mari en 14 apr. J.-C. On sait que cette statue, peinte de couleurs vives, en bleu et rouge, était elle-même la copie d'une œuvre plus ancienne en bronze réalisée en 20 av. J.-C. sur ordre d'Auguste de son vivant. Il voulait, par cette réalisation, immortaliser une de ses grandes victoires diplomatiques sur un terrible ennemi des Romains : l'empire parthe.

Les Parthes vivaient au Moyen Orient dans l'Iran actuel et avaient beaucoup combattu les Romains. En 53 av. J.-C., lors de la bataille de Carrhes, ils avaient non seulement battu les armées romaines, massacré des milliers de légionnaires, tué le général Crassus mais aussi s'étaient emparé des « aigles ».



*La cuirasse de la statue d'Auguste de Prima porta.
Photo: J-P Gallos.*

Ces enseignes militaires des légions romaines en forme d'aigle sont, plus que des étendards, des objets absolument sacrés qui doivent être protégés à tout prix et ne jamais tomber aux mains de l'ennemi. L'affront était suprême, total, terrible. En 20 av. J.-C, sous le règne d'Auguste et du roi parthe Phraatès IV, un pacte d'amitié fut signé entre les deux empires. Les signataires y reconnaissaient l'Euphrate comme frontière. Symboliquement, Rome obtint le retour des prisonniers survivants de la bataille de Carrhes et la restitution des aigles perdues. Une période de paix s'ouvrait entre les deux puissances. Le rachat de l'affront et l'honneur retrouvé furent un élément important du renforcement du pouvoir d'Auguste.

Description de la statue

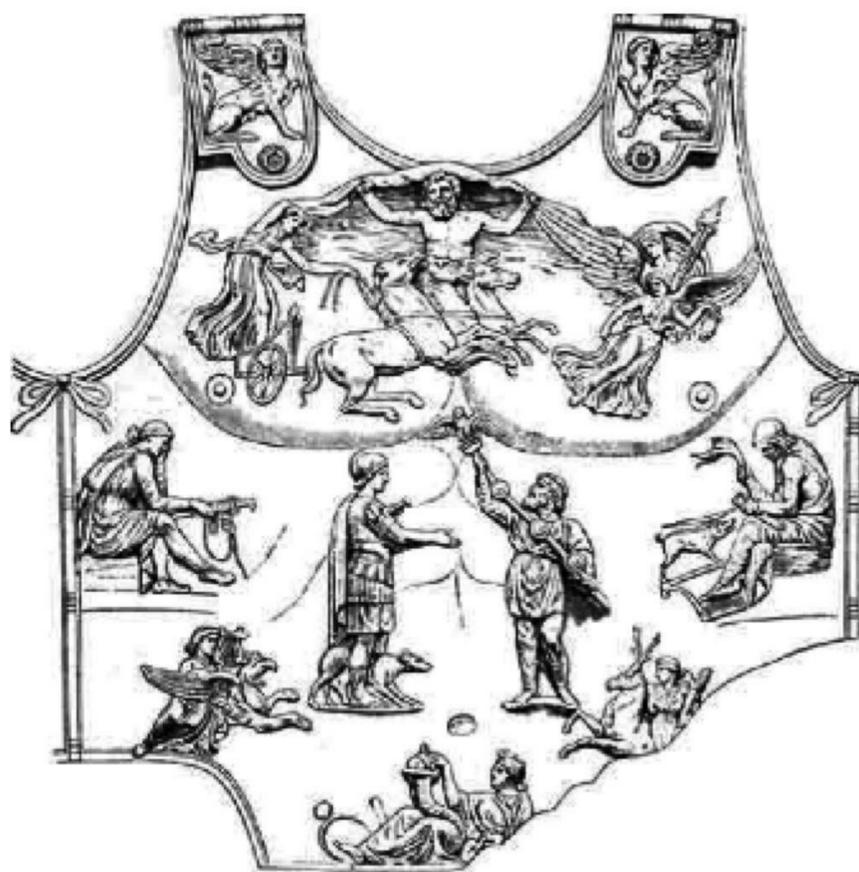
Auguste apparaît, magnifique, sur une hauteur de plus de deux mètres. On reconnaît facilement les traits de son visage, même si nous savons que les proportions, tant celles du corps que celles du visage, répondent à des critères d'absolue perfection inspirés par la statuaire grecque du Doryphore de Polyclète datant du V^e siècle av. J.-C.. Auguste paraît jeune, à peine quarante ans, ancré solidement sur des jambes puissantes dont les pieds nus donnent au modèle l'allure d'un dieu grec. Il incarne à la fois la

jeunesse, la beauté, la force, la volonté, la détermination. Il est représenté en chef militaire, s'adressant à ses troupes, vêtu d'une tunique courte, d'une cuirasse et du *paludamentum*, manteau de couleur pourpre, porté par les généraux sous la République puis par les empereurs. Le bras droit est tendu avec la main fermée mais l'index levé montre l'autorité et le chemin à suivre. Il tient dans la main gauche un bâton de commandement

Sur la statue originale en marbre, un petit Cupidon, dieu de l'Amour et fils de Vénus, absent ici à Nîmes, figure à ses pieds. Il est assis sur un dauphin, renforçant ainsi l'assise de la statue en marbre et rappelant le caractère divin de l'empereur. Sur le torse, Auguste porte une cuirasse qui, telle une bande dessinée, nous raconte l'histoire des aigles perdues et surtout l'avènement d'un règne de lumière, celui d'Auguste.

Description de la cuirasse

La composition de la cuirasse est circulaire, comme pourrait l'être celle d'un bouclier, tel celui qu'Enée reçoit dans l'Enéide* et qui nous raconte la victoire d'Auguste à la célèbre bataille d'Actium. Ici, un autre événement est évoqué : la restitution aux Romains des aigles perdues lors de la bataille de Carrhes.



*Dessin de la cuirasse d'Auguste
Source: Internet*

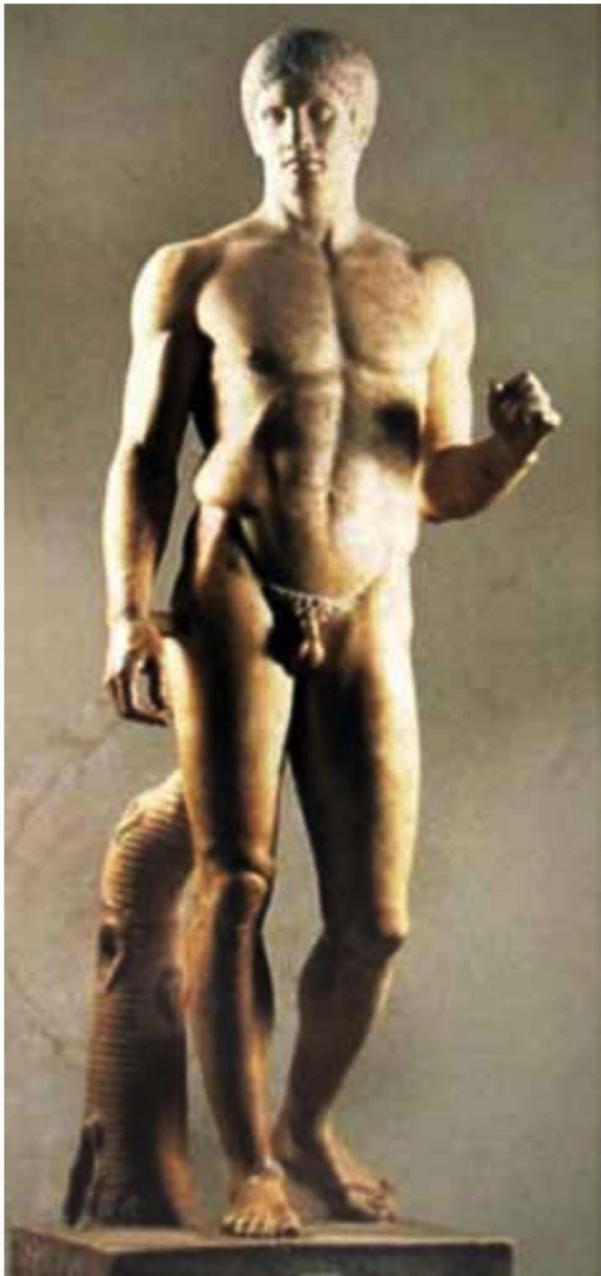
Au centre de la cuirasse se trouve le message essentiel. On y voit deux personnages face à face. Celui de droite est un homme barbu, à l'allure barbare, vêtu d'un pantalon à l'orientale et d'une tunique à manches, portant au bout de son bras tendu l'en-



*Auguste de Prima Porta. Musée du Vatican.
Photo de J-Y Gréhal*



*Cupidon sur un dauphin.
Au pied de la statue de Prima Porta*



Doryphore de Polyclète (v^e siècle av. J.-C.)

seigne des légions romaines avec l'inscription SPQR (« *Senatus Populus Que Romanus* », le Sénat et l'assemblée du peuple romain) surmontée de l'aigle aux ailes déployées. Il s'agit de Phraatès IV, le roi des Parthes, rendant les aigles perdues.

Face à lui, à gauche, figure un officier romain que le professeur David Mataix a identifié comme étant Tibère, le beau-fils d'Auguste. C'est le fils de Livie, la troisième femme d'Auguste, fils adoptif d'Auguste qu'elle a eu d'un premier mariage avec un certain Tiberius Claudius Nero. Délégué pour recevoir les trophées perdus, Tibère apparaît casqué, cuirassé, portant des cothurnes (chaussures à semelles épaisses) et tenant dans sa main une épée ou un bâton de commandement. Il tend le bras droit, main ouverte pour récupérer l'enseigne. La louve (ou un chien d'officier romain ?) à ses pieds peut être une allusion à la légende de la fondation de Rome.

Les Parthes, subjugués par la puissance de Rome et d'Auguste à ce moment-là restituent les aigles de leur propre initiative.

La partie haute de la cuirasse est surmontée d'épaulières, ornées de sphinx, symboles de sagesse. Sur le registre supérieur, on découvre une scène complexe composée de plusieurs éléments. Dominant l'ensemble, un personnage barbu représente le « dieu du ciel », Caelus ou Uranus. Figuré d'ordinaire par un vieillard, il soutient avec sa tête un manteau symbolisant la voûte céleste et peut ici incarner Auguste protégeant l'ensemble de l'empire. À gauche, le dieu Sol, « dieu du soleil », conduit un quadrigé de chevaux qui semble pousser les déesses de l'Aurore et de la Lune qui s'éloignent. Aurore porte une cruche de rosée et Luna est voilée par la nuit qu'elle éclaire de son flambeau. Le message s'impose : avec la restitution des "aigles", le soleil sur son char revient à Rome, ramenant la prospérité.

Dans le registre médian, de part et d'autre, sont évoquées deux allégories de provinces conquises. Sur la droite, une femme assise, affligée, tête basse, tient dans sa main un fourreau vide et un *carnyx*, trompette gauloise à tête de monstre. À ses pieds, un sanglier, allégorie de la puissance, du courage et de la prospérité, évoque aussi la Gaule, conquise par César mais apaisée et soumise à Auguste. Sur la gauche, une femme représente la Dalmatie (*Pannonie, Illyrie, Slovénie, Croatie, Bosnie Herzégovine*) ou bien l'Espagne, la région des Celtibères vaincue par Agrippa en 21 av. J.-C. La femme tient dans ses mains un fourreau dans lequel il y a une épée. Ces éléments symbolisent sans doute les nouvelles ou les futures conquêtes de l'empire.

Sur le registre inférieur de la cuirasse, on reconnaît la « déesse de la terre », Tellus, également déesse de la paix, de la fortune et de l'abondance, dotée d'une corne d'abondance et couronnée d'épis. Elle est allongée sur le sol et deux enfants se blottissent contre elle. Ils sont sans doute une référence aux frères jumeaux fondateurs de Rome, Romulus et Remus, tandis que Tellus symbolise la prospérité, la fortune et l'âge d'or retrouvés sous Auguste.

Cette scène est surmontée, du côté gauche, par Apollon, « dieu de la beauté, de la lumière et des arts », chevauchant un griffon avec une lyre dans les mains, tandis qu'à droite, Diane, sa sœur jumelle, « déesse de la nuit et de la chasse », carquois sur l'épaule, est montée sur un cerf qu'elle caresse de la main. Comme dans le registre supérieur, la lumière vient de la gauche et le monde de l'obscurité se trouve à droite.

La référence à Apollon, dieu solaire, est essentielle car on sait qu'Auguste en avait fait son dieu protec-

teur et avait fait édifier en 28 av. J.-C. sur la partie centrale du Palatin, près de sa maison, un temple dédié à Apollon et auquel la Maison Carrée de Nîmes ressemble beaucoup.

Un message de propagande

À l'époque antique où les moyens de communication sont limités, on sait que la statuaire a joué un rôle tout à fait important dans l'élaboration des messages politiques.

Les deux versions de la statue ont eu à cet égard des rôles différents. La version commandée par Auguste en 20 av. J.-C. est une louange à son habileté politique et sa capacité à rendre l'honneur aux armées romaines. La restitution des aigles apparaît comme intimement liée au retour de l'Âge d'Or. Le charisme d'Auguste semble tel, à ce point de l'Histoire, que sa seule existence parvient à obtenir la paix... Mais ce résultat extraordinaire n'est obtenu que parce qu'il est d'origine divine, lui-même fils du divin César et que l'ordre divin a prévu qu'il en serait ainsi... Les nombreuses références cosmiques de la cuirasse nous le rappellent : le dieu Sol, Apollon, les déesses Aurore et Luna, Diane, la déesse Tellus... C'est cette pacification cosmique que la cuirasse met en scène.

Elle montre également l'avènement d'une ère nouvelle pour l'empire romain faite de prospérité, d'abondance et de victoires dont tout le mérite revient à Auguste. Cette statue contribue donc beaucoup à l'assise du culte impérial qui, à l'époque augustéenne, n'est pas un culte à la personne mais un culte au génie de l'empereur et à Rome.

À la mort d'Auguste, Livie, en commandant une autre édition de la statue où Tibère reçoit les aigles perdues, a voulu sans aucun doute rendre un hommage à son mari défunt mais surtout asseoir le pouvoir de son fils. En le faisant figurer sur la sculpture, il participe à la gloire d'Auguste et une partie du pouvoir divinisé lui est ainsi octroyée.

Cette statue magnifique est donc un exemple achevé de la propagande politique au service d'une personne, d'une famille mais surtout d'une certaine conception de l'empire et de Rome.

LES REMPARTS AUGUSTÉENS DE NÎMES

Les mots qui figurent dans ce glossaire sont signalés dans les textes par un astérisque.

A.E.F. : projet d'aménagement urbain nîmois, Arènes, Esplanade Charles-de-Gaulle, Avenue Feuchères.

Appareil (petit, moyen et grand appareil) : agencement des pierres de construction ; dans le texte, il s'agit de pierres de taille. On parle de « petit appareil » si chaque bloc peut être soulevé par un seul homme, de « moyen appareil » s'il faut être au moins deux pour le déplacer, et de « grand appareil » si des machines de levage sont nécessaires.

As de Nîmes : unité monétaire romaine en alliage cuivreux frappée dans l'atelier impérial de Nîmes entre 27 av. J.-C. et 14 ap. J.-C. On distingue 3 groupes et plusieurs séries dont chacune présente des particularités de poids ou de composition métallique mais aussi des différences iconographiques ou épigraphiques. Cette pièce est aussi connue sous le nom d'« as au crocodile » puisqu'elle présente sur son revers un crocodile enchaîné à une palme.

Avant-bec : éperon en maçonnerie disposé à l'avant d'une pile de pont pour diviser l'eau. (Larousse)

Basilique : chez les Romains, édifice civil où l'on rendait la justice, le plus souvent rattaché au forum. C'est aussi une salle publique dans laquelle se tiennent des événements importants pour la vie politique et judiciaire de la cité. Parfois, elle peut servir de lieu de réunion à des associations privées, religieuses ou non.

Barbacane : ouverture étroite et verticale, ménagée dans un mur pour l'écoulement des eaux. (Larousse)

Barlong, ongue : adj. (lat. *bis*, deux fois et *long*). Archit. Se dit d'une travée, « plus longue que large et en principe perpendiculaire à l'axe du bâtiment. » (Larousse) Un corps de bâtiment, une travée, une pièce barlongue sont allongés dans le sens de pénétration (perpendiculairement à la façade principale) comme une travée d'église à portail axial ; inversement, une partie parallèle à la façade principale (château de Versailles, transept...) est dite oblongue.

Une fenêtre barlongue est plus haute que large et oblongue si elle est plus large que haute.

Colonie de droit latin et de droit romain : les colonies étaient des fondations de Rome.

Dans les colonies de droit latin, les hommes libres jouissaient de droits restreints avec possibilité d'évolution pour les élites. Dans les colonies de droit romain, leurs droits étaient les mêmes que ceux des Romains. La situation des colonies de droit latin était évolutive, puisque leurs élites accédaient au droit romain avec leur famille en exerçant des magistratures municipales.

Contreventement : assemblage de charpentes destiné à lutter contre les déformations horizontales d'une construction. (Le Robert illustré)

Courtine : en architecture militaire, muraille reliant deux tours.

Crapaudine : (n. f.) bloc percé d'un trou pour recevoir le pivot d'une porte.

Crétacé : 3^e et dernière période du Mésozoïque (anciennement ère secondaire) qui a duré de 145 à 66 millions d'années. Les calcaires gris ou beiges des collines qui entourent la ville de Nîmes sont plus précisément datés de l'étage Hauterivien, 133 à 129,5 millions d'années.

D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : la Drac est chargée de conduire la politique culturelle de l'État, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle, de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Édile : magistrat romain chargé de l'inspection des édifices publics, de la surveillance des jeux publics, de la direction des fêtes, des approvisionnements et de la police de Rome (Larousse).

Énéide : œuvre majeure de Virgile, poète latin (70 - 17 av. J.-C.) ami d'Octave. L'Énéide est l'équivalent latin de l'Iliade grecque. C'est surtout un récit du mythe fondateur de Rome.

La cuirasse d'Auguste fait penser au bouclier d'Énée que décrit Virgile dans le chant VIII de l'Énéide. Le bouclier, forgé par Vulcain lui-même, est arrondi (comme la cuirasse d'Auguste) et minutieusement gravé de scènes qui évoquent l'histoire de Rome

(comme la cuirasse d'Auguste). Au centre du bouclier d'Énée, à la différence de la cuirasse où est représentée la récupération des aigles, se trouve figurée la représentation de la bataille d'Actium.

Entraxe : distance entre deux axes.

Épitaphe : inscription funéraire, placée sur une pierre tombale ou un monument funéraire.

Évergète : bienfaiteur. L'évergète était celui qui, sur ses fonds personnels, faisait du bien à la cité. Issu de la tradition grecque, l'évergétisme s'est imposé dans l'empire romain. Souvent lié à l'exercice d'une magistrature, l'évergétisme revêtait des formes diverses, jeux, banquets, distributions d'argent, construction ou réparation d'édifices. À la différence d'une taxation des riches qui, en pratique, monopolisaient les fonctions municipales, l'évergétisme laissait aux contributeurs le choix de l'emploi de l'argent donné à la cité. La contrepartie de l'évergétisme était la reconnaissance des citoyens, concrétisée dans les inscriptions célébrant leur générosité, parfois décrite avec force détails.

Héracléenne (voie) : piste suivie ou établie, selon la légende, par Hercule pendant son périple entre *Tartessos* (Cadix) en Espagne et la Grèce lors d'un de ses travaux (le vol des bœufs du géant Géryon). Son tracé général fut repris par la "Voie domitienne", construite à l'instigation du général Cneus Domitius Ahenobarbus à partir de 118 av. J.-C. entre l'Italie et l'Espagne. La thèse de Jean-Pierre Renaud (2010) sur « l'itinéraire transalpin d'Hannibal » permet de croire qu'à l'est du Rhône, la "Voie héracléenne" (préromaine) remontait, jusqu'à Lurs, la rive droite de la Durance.

Germer-Durand, Eugène (1812-1880) : (Durand dit Germer-Durand Louis Eugène Germer)

Successivement professeur au collège royal de Nîmes et de Montpellier, directeur de l'école de dessin et du musée de peinture de Nîmes, membre de nombreuses sociétés savantes, il est parallèlement directeur de la Bibliothèque Municipale et il organise le musée des Antiques ainsi que le cabinet des médailles.

Il occupe ses loisirs et ses vacances à relever les inscriptions antiques de Nîmes et de la région et réalise une longue série de 400 estampages.

Il reçoit en 1862 le prix du meilleur dictionnaire topographique.

Grand appareil : cf. appareil.

Igolen Jules : Né le 17 mars 1872 à Pernes les Fontaines (Vaucluse). Décédé le 30 septembre 1973 à Avignon à 101 ans. Lieutenant-Colonel. A été élu membre de l'Académie de Nîmes le 2 mai 1930.

I.N.R.A.P. (Institut National de Recherche Archéologique Préventive) : établissement public administratif national fondé en 2001 (en continuité de l'AFAN, association pour les fouilles archéologiques nationales) ayant pour mission de mener des diagnostics ou des fouilles archéologiques en préalable à des travaux d'aménagement du territoire.

Limes : zone frontière d'une province de l'Empire romain. (Larousse)

Merlon : en architecture militaire, partie pleine du parapet entre deux créneaux, située au niveau du chemin de ronde ou au sommet d'une tour.

Miocène : période du Cénozoïque (anciennement Tertiaire), de 23 à 5 millions d'années au cours de laquelle la Méditerranée envahit la vallée du Rhône. Ce qui se rapporte à cette époque.

Moyen appareil : cf. appareil.

N.G.F. : (Nivellement Général de la France) réseau officiel de repères altimétriques disséminés sur le territoire français.

Oblong, ongue : adj. de forme allongée. (Larousse). Voir barlong.

Oppidum : (du latin oppidum, pl. oppida) habitat fortifié, implanté le plus souvent en hauteur, utilisant souvent des éléments topographiques qui protègent naturellement le site, d'origine celtique essentiellement, construit dans la période protohistorique (avant la conquête romaine, entre le VII^e et I^{er} siècle avant J.-C.).

Parement : Face extérieure (d'un mur) revêtue de pierres de taille (Le Robert illustré). La face de parement d'une pierre est la face qui constituera le parement.

Petit appareil : cf. appareil.

Poterne : en architecture militaire, petite porte dans la courtine, généralement piétonne et sous la protection d'une tour proche.

Principat : le principat est le régime politique mis en place par Octave, après l'élimination de ses rivaux du second triumvirat. C'est, sous les formes de la république, un régime de pouvoir personnel, concentrant tous les pouvoirs entre les mains du princeps. La république était fondée sur le partage du pouvoir, l'annualité des magistratures (sauf les censeurs) et l'importance des contre-pouvoirs. Octave se coule dans le moule de la république en respectant les magistratures, mais en exerçant ensemble les principales

d'entre elles (par exemple consul et tribun) de manière continue.

Protomé : représentation en avant-corps d'un animal réel ou fictif. Il est composé de la tête de l'animal et éventuellement de la partie antérieure du corps (buste), et même des membres antérieurs. Il est employé comme motif décoratif ou servant de support, dans des éléments architecturaux (colonnes par exemple) ou décoratifs (objets culturels ou non, mobilier, céramique, vases, orfèvrerie, monnaies, etc.), le plus souvent antiques. (Wikipédia)

Ronde-bosse : La ronde-bosse est une sculpture en trois dimensions qui, contrairement aux hauts-reliefs et aux bas-reliefs, n'est pas physiquement attachée à un fond mais est posée sur un socle. Elle est observable sous n'importe quel angle, même si la partie postérieure n'est pas toujours achevée. La sculpture en ronde-bosse est le plus souvent utilisée pour des représentations figuratives. (Wikipédia)

Rulman (Anne de) : Avocat, historien qui écrivait aussi en latin. Il est né à Nîmes en 1582 et mort à Montfrin en 1632.

Smillée (taille) : cf. taille.

S.R.A. (Service Régional de l'Archéologie) : département dépendant du ministère de la Culture chargé du suivi des dossiers d'aménagement du territoire et de la prescription éventuelle d'un diagnostic ou d'une fouille archéologique.

Substrat : en géologie, couche inférieure sur laquelle repose une couche plus récente, ce qui sert de fondement, de base, de support.

Taille piquée ou smillée : La smille est un pic (une sorte de gros marteau) dont les deux extrémités se terminent par une pointe ; il est utilisé pour les pierres très fermes. La surface des blocs est régularisée par piquage au pic ou au poinçon mais non lissée ou polie. Smillé est synonyme de piqué qui est le terme en architecture officielle tandis que le premier a été mis à la mode par les marchands de matériaux.

Tenon-mortaise : un tenon est une saillie ronde ou carrée à l'extrémité d'un bloc ou d'une dalle qui entre par encastrement dans une entaille appelée mortaise du bloc suivant.

Remarque : tenon et mortaise sont ajustés et non scellés, sinon, c'est un scellement ou un chevillage.

Treillis : ouvrage métallique formé de poutres entrecroisées et maintenues par des rivets. Il constitue un ensemble rigide. (Larousse)

Triomphe : le triomphe était la récompense décernée aux généraux victorieux par le Sénat de Rome. Le vainqueur, maquillé de rouge, défilait avec ses troupes jusqu'au Capitole, en exposant son butin et ses prisonniers.

Urgonien (calcaire) : niveau de calcaire massif, blanc et très pur (~99 % de CaCO₃), épais d'environ 200 m. C'est un faciès régional du Crétacé inférieur (étages Barrémien inférieur et début de l'Aptien : autour de 125 millions d'années) riche en fossiles de polypiers et de rudistes (coquillages coloniaux comme les huîtres actuelles). Le type en a été pris aux carrières d'Orgon (Bouches-du-Rhône), à l'origine du nom.

Vauclusienne (source de type) : résurgence karstique (de milieu calcaire) remontante dans laquelle un débit généralement assez important sort d'une cavité ouverte. C'est la branche remontante du siphon d'une rivière souterraine. Le type en est la fontaine de Vaucluse.

Remarque : pour un hydrologue, la fontaine de Nîmes n'est pas une source vauclusienne car l'eau ne remonte que de quelques mètres par suite d'une obstruction partielle de la ressortie d'un écoulement libre. Cette obstruction est sans doute en partie naturelle (solifluxion) mais aussi due aux aménagements humains, entre autres romains, qui ont fait remonter le niveau du lit de l'Agau.

Virgile : poète latin (70 – 17 av. J.-C.) ami d'Octave, son œuvre majeure, l'*Énéide* est l'équivalent latin de l'*Illiade* grecque.

BIBLIOGRAPHIE

- **Pierre VARENE**, L'enceinte gallo-romaine de Nîmes – Les Murs et les tours – 53^e supplément à « Gallia » novembre 1992.

- **Jean-Luc FICHES et Alain VEYRAC**, Carte archéologique de la Gaule, Nîmes, 30/1. Académie des inscriptions et belles-lettres Paris 1996.

- **Pierre Albert CLÉMENT**, Les Chemins à travers les âges, en Cévennes et bas Languedoc 6^e édition juillet 2007.

- **Dominique DARDE**, Nîmes antique : Édition du Patrimoine, Guide archéologique. Mars 2005.

- **Richard PELLE (INRAP)** : Conférences et interview Gazette de Nîmes.

- Yves MANNIEZ, Marc CELIE, Alain VEYRAC
L'hydraulique antique aux abords de l'amphithéâtre de Nîmes : données récentes – Bulletin de l'école antique de Nîmes n° 29, 2011 – Temps de l'eau, sites et monuments entre Vidourle et Rhône.

- DENOEL – TEYSSIER – MARTIN, NÎMES
Le pont du Gard – Les voyages d'Alix – CASTERMAN. 2012.

- Manniez, Pellé 2011 : MANNIEZ (Y.), PELLE (R.),
- Données nouvelles sur l'enceinte du castrum des Arènes de Nîmes, Revue Archéologique de Narbonnaise, 44, 2011 [2013], p. 125-144.

- Pellé 2011 : PELLE (R.). - La tour Bertrand – Résidence le Rocher de Canteduc à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de sondages archéologiques INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2011, 83 p.

- Pellé 2012 : PELLE (R.). - 160, avenue Kennedy à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2012, 49 p.

- Pellé 2013 : PELLE (R.). - 362, avenue Kennedy à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2013, 45 p.

- Pellé 2014a : PELLE (R.). - 2, rue des Gazons à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de diagnostic archéologique INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2014, 37 p.

- Pellé 2014b : PELLE (R.). - 11, avenue Péladan à Nîmes (Gard). Rapport final d'opération de sondages archéologiques INRAP, SRA Languedoc-Roussillon. Nîmes : 2014.

David MATAIX, La statue d'Auguste de Nîmes, réhabilitation d'une œuvre injustement décriée, éd. Lacour, mars 2012.

Jean-Claude GOLVIN – Voyage en Gaule Romaine -2^e Édition ACTES SUD – Errance

Conférence du 16 avril 2010 dans le cadre de Journées romaines à Nîmes (David Mataix).

Site Internet WIKIPEDIA Auguste de Prima Porta.

Jean-Pierre RENAUD, Itinéraire transalpin d'Hannibal, énigme et résolution géographique
Version "allégée" de la thèse soutenue en 2010 et publiée en 2013.

VISITE DES REMPARTS ROMAINS DE NÎMES

L'Association Pont du Gard et Patrimoine propose deux à trois fois par an, une visite-rando d'une journée, sur les 6 kilomètres du rempart romain mais les détours pour les suivre portent le parcours à 10 kilomètres. Cette visite est donc réservée à des personnes bien chaussées et pouvant facilement se déplacer. Le repas est tiré du sac et la fin de la visite est prévue pour 16 h 30 aux Arènes.

L'heure, le lieu de rendez-vous et des informations complémentaires seront communiqués par mail, après inscription sur le site : <http://www.pontdugard.org>, rubrique : Activités : Archéo-visites et conférences.

Le nombre de participants est limité à vingt personnes.

REMERCIEMENTS

Jean-François Dufaud, responsable de la réalisation de ces deux numéros sur les Remparts de Nîmes, tient à remercier Francine Cabane, Michèle Texier-Marie, Jeanne Vinson et son épouse Maryse Dufaud, pour leur collaboration à la rédaction et à la relecture de ce Patrimoine 30.

Il n'oublie pas tous ceux, cités dans les textes et sans qui ces revues n'auraient pu paraître : archéologues régionaux, auteurs, éditeurs, photographes, amis, membres de Pont du Gard et Patrimoine et de la FAHG.

Avec la FAHG, il remercie très sincèrement René Mouysset, l'infographiste bénévole, qui nous permet d'éditer encore une belle revue Patrimoine 30.